

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 265

MONTREAL, LE MARDI 14 NOVEMBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 18

PERSPECTIVES

## Psychodrame américain

Ce matin, 800 000 employés du secteur public américain seront-ils renvoyés chez eux, pour cause de manque de fonds? Les parcs publics seront-ils fermés? Les services ralentis d'un bout à l'autre des États-Unis et dans les ambassades yankees aux quatre coins du monde?

Cette vision remplissait d'horreur, hier, des millions de personnes. Des personnes qui, ce matin, pousseront un soupir de soulagement si — par extraordinaire — un compromis entre les représentants républicains et le président démocrate avait été trouvé durant la nuit. Employés concernés bien sûr, mais aussi bénéficiaires d'aide sociale, personnes du troisième âge, visiteurs en attente de visa pour entrer aux États-Unis, etc.

Mais il y en a d'autres que cette vision aura, au contraire, comblé d'aïse. Comme par exemple l'éditorialiste du *Wall Street Journal*, qui y allait, hier, d'un commentaire sarcastique: «Eh bien, soyez nos invités! En tout état de cause, fermons tous les services non essentiels, et voyons si quelqu'un s'en soucie seulement...»

L'affrontement Clinton-Congrès sur le budget était défini, dans l'éditorial de ce journal ultraconservateur, comme «un moment historique» de l'histoire des États-Unis. Une minute de vérité propre à déterminer si, oui ou non, les citoyens auront enfin le dessus, dans leur lutte inexorable au monstre étatique.

Derrière le suspense autour des finances publiques américaines se profile une féroce lutte politique entre deux partis, deux conceptions du rôle de l'État, des groupes d'intérêts divers...



François Brousseau

Ce que le Congrès américain dit en substance au président Clinton, c'est ceci: «Bon, nous vous permettons de hausser provisoirement le taux d'endettement du gouvernement américain. Mais seulement si vous vous pliez à nos conditions: fermez des ministères [celui du Commerce, pour commencer]; haussez les frais d'accès aux services sociaux; coupez tel et tel service dès demain matin; ne touchez pas aux fonds de pension pour payer les comptes courants, etc.»

Ce que le président Clinton, un politicien de «centre-gauche» selon les normes américaines, a répondu hier, en opposant son veto à ces conditions, c'est ceci: «Je ne vous laisserai pas mettre la hache sauvagement dans tous nos programmes sociaux... Et même si je suis d'accord avec beaucoup de vos propositions, je n'admettrai pas que vous me les fassiez signer le pistolet sur la tempe.»

Déjà échaudé par le cuisant échec qu'a représenté l'abandon forcé de son plan de couverture universelle des frais de santé, Bill Clinton a fait beaucoup de chemin en direction de ses adversaires et du conservatisme fiscal... Ne s'était-il pas engagé, dès 1992, à «mettre fin à l'assistance sociale comme on l'a connue jusqu'ici dans ce pays»?

Pourtant, on voit aujourd'hui se profiler, aux États-Unis comme ailleurs dans le monde occidental, un affrontement dramatique entre le «social» et le «financier»... sur la scène de l'opinion publique.

Même si les conservateurs à la Newt Gingrich — le leader de la majorité républicaine à la Chambre des représentants — ont eu, dans la foulée des élections de *mid-term* de novembre 1994, le vent dans les voiles, cela ne veut pas dire que le public est prêt à accepter, sans aucune réserve, leur jusqu'au-boutisme idéologique et fiscal.

Quand les mesures de compressions budgétaires vont jusqu'à remettre en cause l'aide aux enfants pauvres et au troisième âge, les réflexes «fiscalement conservateurs» — normalement si populaires dans l'Amérique profonde — se trouvent soudain en porte-à-faux, soumis à de fortes contre-tendances.

C'est ainsi, par exemple, que les déclarations apocalyptiques d'un Daniel Patrick Moynihan peuvent, aujourd'hui, être entendues par un large public. Selon ce sénateur new-yorkais, les coupes voulues par les républicains équivalent à «un acte obscène de régression sociale», qui pourrait selon lui entraîner la mort de «millions d'enfants».

Ce genre de rhétorique — et l'écho qu'elle reçoit maintenant dans la population — laisse penser que la lune de miel des Gingrich, Dole et compagnie avec l'Amérique tire peut-être à sa fin. Les derniers sondages publiés aux États-Unis marquent cruellement, en tout cas, les limites de la popularité du néo-conservatisme américain.

Les trois cinquièmes des sondés, en effet, approuvent le recours par Bill Clinton à l'arme du veto. Plus de 70 % déclarent qu'ils ne voudraient «jamais» d'un Newt Gingrich à la Maison-Blanche. Quant à la cote du président Clinton lui-même, à 52 %, elle atteint aujourd'hui un niveau jamais vu depuis mai 1994.

Il n'empêche: la crise des finances publiques américaines n'est pas la sombre invention idéologique d'un vilain Gingrich et de quelques acolytes. Le déficit accumulé du gouvernement américain est de 4900 milliards de dollars américains (plus de 6600 milliards de dollars canadiens!). Si l'autorisation de hausse du plafond de dépenses était accordée, il pourrait franchir le cap effarant des 5000 milliards.

Ce que montre l'actuelle impasse, ce n'est pas l'inanité de la critique financière de la droite. Ce sont ses méthodes douteuses, en particulier son recours au psychodrame politique. Car la dramatisation à outrance peut un beau matin se retourner contre ses auteurs.

### INDEX

- Agenda .....B6
- Avis publics .....B5
- Classées .....B6
- Culture .....B8
- Économie .....B2
- Éditorial .....A6
- Le monde .....B4
- Mots croisés .....B6
- Les sports .....B5

### MÉTÉO



Montréal  
Nuageux avec 40% de probabilité d'averses de neige.  
Max: 1

Québec  
Faible neige intermittente s'intensifiant en soirée.  
Max: 0

Détails en B 6

L'ÉCONOMIE

Cogeco propose d'acquiescer CFCF  
PAGE B 2



L'ÉCONOMIE

La présidente de la Chambre des notaires refuse de démissionner  
PAGE B 3

LES ACTUALITÉS

Chris Giannou: la prière d'un chirurgien  
PAGE A 4



## Vers une nouvelle force syndicale

### Signature d'un protocole entre la CSN et la FTQ pour contrer les politiques de droite qui soufflent sur le pays

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

La CSN et la FTQ ont décidé de s'unir et de travailler ensemble, «aussi souvent et aussi étroitement que possible», afin d'accroître l'influence du mouvement syndical qui ne cesse de s'effriter avec la prolifération des syndicats indépendants.

Les deux centrales ont donc signé hier un protocole «de solidarité», pour reprendre les termes du document

transmis, consacrant «leur volonté commune de renforcer l'impact et l'influence du syndicalisme dans la société». Autrement dit, elles qui avaient l'habitude de travailler ensemble de façon sporadique, le feront désormais sur une base presque systématique.

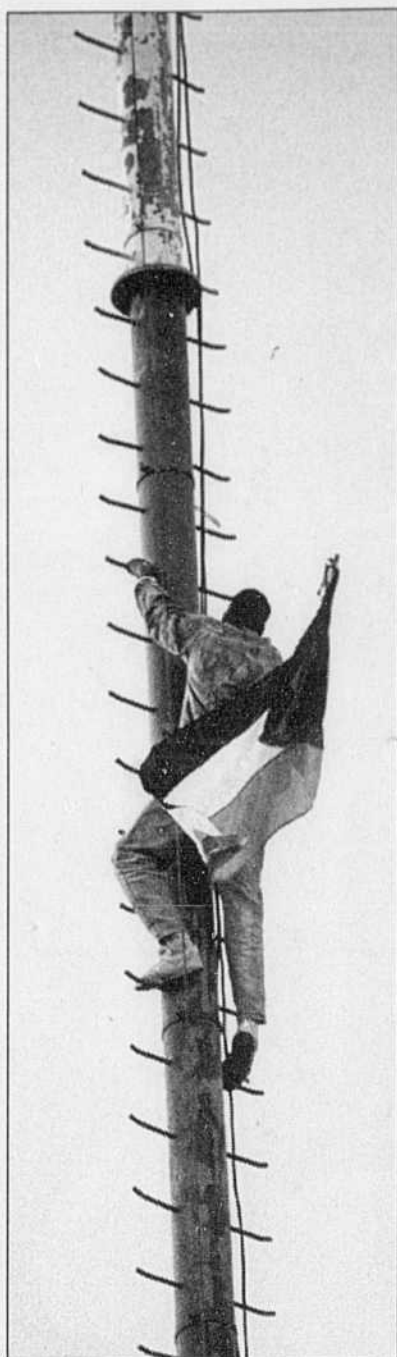
Plus précisément, cela signifie que la CSN et la FTQ vont plus que jamais planifier et élaborer des stratégies communes destinées à redonner au mouvement syndical «toute sa force de frappe», et ce aussi bien lors de conflits de travail qu'à l'occasion de grands débats de so-

ciété. «Lorsque la CSN sera impliquée dans un conflit de travail, vous pouvez être certain que la FTQ ne sera pas loin derrière, et vice-versa. C'est entre autres ce que le protocole signifie», précise, en entrevue au *Devoir*, Clément Godbout, le président de la plus importante centrale du Québec (la FTQ).

Et ce n'est qu'un début. Dans quelques semaines, ce sera au tour de la CEQ d'entrer dans la ronde.

VOIR PAGE A 8: FORCE

## Jénine en fête



PHOTOS AP, REUTERS

PAR MILLIERS, des Palestiniens sont descendus hier dans les rues de Jénine, en Cisjordanie, pour fêter le départ des derniers soldats israéliens. Les militaires seront remplacés par quelque 500 policiers palestiniens, qui ont reçu hier un accueil triomphal. Jénine était la première ville qu'Israël avait promis d'évacuer d'ici la fin de l'année.

## Du bout des lèvres, Beatty se distance de Chrétien

Lors d'une réunion des chefs d'État du Commonwealth, en Nouvelle-Zélande, le premier ministre Jean Chrétien a publiquement remis en question le travail accompli par les journalistes de la Société Radio-Canada (SRC) au cours de la campagne référendaire. Selon M. Chrétien, le mandat de la SRC est «d'aider l'unité nationale». Il n'en fallait pas plus pour que ce procès d'intention — si caractéristique de l'après-référendum — alimente un débat sur le rôle de la SRC.

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Le président de la Société Radio-Canada, Perrin Beatty, prend ses distances, du bout des lèvres, face au premier ministre Jean Chrétien, qui s'est publiquement interrogé sur l'objectivité des journalistes de la SRC dans leur couverture de la campagne référendaire.

Dans une entrevue à l'occasion de la réunion des chefs de pays du Commonwealth en Nouvelle-Zélande, M. Chrétien a invoqué le mandat de la SRC «d'aider l'unité nationale». «Est-ce que c'était le cas [dans la couverture référendaire]? Il y a beaucoup de gens qui s'en sont plaints», a déclaré le premier ministre en réponse à une question d'un journaliste. Précédemment, le premier ministre avait dit que «beaucoup de gens du côté du NON n'ont pas trouvé que c'était très utile la façon dont les nouvelles étaient rapportées durant la campagne».

Plusieurs observateurs ont rappelé hier que la partie de la loi se rapportant à l'unité canadienne sur laquelle s'est appuyé le premier ministre a été modifiée le premier février 1991 après un long débat, et remplacée par l'obligation plus générale de «réfléter la globalité canadienne (...) et de contribuer au partage d'une conscience et d'une identité nationale». Le ministre conservateur responsable de la SRC à cette époque, Marcel Masse, l'avait jugée trop propagandiste. M. Chrétien, alors dans l'opposition, s'était opposé au changement.

Le grand patron des ondes publiques canadiennes, M. Beatty, connaît bien la loi actuelle. Il cite abondamment le nouveau passage, sur lequel il s'appuie pour dire que Radio-Canada devra faire plus d'efforts pour parler des Canadiens anglais et vice-versa.

Au sujet de la couverture référendaire, il aime rappeler, d'abord, que des gens des deux

### «Vote ethnique»

## Le PQ contre-attaque

Monique Simard accuse le camp du NON d'avoir tenu un «discours calomnieux» qui sert à «attiser les rancœurs»

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Bien que la gêne en mène toujours large au sein du PQ dans le sillage des propos de Jacques Parizeau sur le «vote ethnique», l'exécutif national du parti contre-attaque en fustigeant les «tentatives de manipulation et de récupération» auxquelles se seraient appliqués ses adversaires pour discréditer l'option souverainiste.

«Depuis deux semaines, au-delà des gens qui ont été personnellement blessés et offensés avec raison [par ces propos], il y a eu de la récupération à des fins partisans pour réduire à une dimension étroite et raciste le projet souverainiste. On ne peut pas l'accepter», a tranché hier la vice-présidente du Parti québécois, Monique Simard, lors d'une conférence de presse où l'exécutif a

VOIR PAGE A 8: PQ

## Clinton reste de marbre

Dans l'épreuve de force budgétaire opposant démocrates et républicains, le président refuse toute concession

Washington (AFP) — Fort des sondages qui montrent que l'opinion publique est apparemment de son côté, Bill Clinton refusait hier de faire la moindre concession à l'opposition républicaine dans une épreuve de force budgétaire qui pouvait conduire dans la nuit à la fermeture du gouvernement fédéral.

Les dernières chances d'un compromis de dernière minute se sont amincies lorsque le Sénat, contrôlé par les républicains, a voté hier en fin d'après-midi un projet de loi de finances provisoire contenant une mesure qui allait inévitablement entraîner le veto présidentiel dans la soirée. La Chambre avait voté un texte similaire vendredi.

La Maison-Blanche a précisé que l'ébauche du message de veto de M. Clinton était déjà prête et que le veto serait annoncé dès réception du texte à la Maison-Blanche. Ce budget provisoire est censé permettre à

VOIR PAGE A 8: CLINTON

## Le Goncourt à Andreï Makine

Le plus prestigieux prix littéraire français, le Goncourt, va cette année à un écrivain russe de 38 ans qui vit à Paris depuis huit ans et se dit apatride. Andreï Makine, qui a écrit dans la langue de Molière *Le Testament français*, publié au Mercure de France, entre dans la petite histoire des prix littéraires pour être le premier à recevoir, le même automne, deux prix majeurs.

Makine avait en effet reçu la semaine dernière le prix Médicis (ex-æquo avec Vassilis Alexakis pour *La Langue maternelle*) pour ce même roman qui offre de la France une vision mythique et lointaine à travers les récits que fait une femme à son petit-fils et confident. Par ailleurs c'est le romancier français Patrick Besson, pour *Les Braban*, paru chez Albin Michel, qui a obtenu hier le prix Renaudot.

— Nos informations en page B 8.



Andreï Makine

VOIR PAGE A 8: BEATTY

# La nouvelle Classe E Mercedes-Benz.

## L'aube de la prochaine ère de l'Automobile.



**E** Voici la nouvelle Classe E Mercedes-Benz et, avec elle, le retour d'un plaisir délaissé : celui des randonnées en auto. Son comportement routier est «d'une souplesse fantastique». Sa suspension «absorbe les irrégularités de la route comme une éponge»\*\*.

Par ailleurs, elle est dotée du Support de traction électronique, du système d'aération le plus perfectionné au monde et de coussins gonflables dans les portières avant.

Pour nous, l'automobile c'est bien plus que la somme de l'ingénierie, de la sécurité et du confort. C'est la promesse de l'aventure et de plaisirs illimités.

Promesse même que tient la nouvelle Classe E Mercedes-Benz. Pour plus de détails, composez le 1 800 387-0100.

La nouvelle Classe E  
À partir de 58 500 \$\*



# MONTRÉAL

Bijouterie  
**GAMBARD**  
Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
BIJOUTIER AUTORISÉ ROLEX

Conférence de Djakarta

## L'ONU choisit Montréal

*La métropole abritera le Secrétariat permanent de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique*

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

L'Organisation des Nations unies a choisi Montréal comme hôte du Secrétariat permanent de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique.

La décision a été prise hier à Djakarta, en Indonésie, par les représentants de 124 pays réunis dans le cadre de la deuxième réunion de la Conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique. Montréal a ainsi devancé les trois autres villes qui avaient soumis leur candidature: Genève, Madrid et Nairobi.

Le Secrétariat est une suite du Sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992. A ce titre, il a pour mission d'assurer la préservation et la conservation de la diversité biologique de la planète (végétale et animale).

Il s'implantera d'ici l'automne 1996 au Centre de commerce mondial de Montréal et comptera une vingtaine de travailleurs. Le Secrétariat, la 46e

organisation internationale à s'installer à Montréal, comme la Commission nord-américaine de coopération environnementale de l'ALENA et le Secrétariat du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal pour la protection de la couche d'ozone.

Depuis le Vietnam où il poursuit une tournée de 24 jours en Asie, le maire Pierre Bourque s'est réjoui hier de cette annonce. M. Bourque y voit d'ailleurs la consolidation de la réputation internationale de la métropole dans le domaine environnemental, ainsi qu'un pas de plus vers son intention de faire de Montréal la capitale nord-américaine de l'environnement. «On s'est engagé à augmenter le recyclage de 40%, à cesser l'enfouissement de matières organiques à Miron et à diminuer la consommation de l'eau. On a créé des éco-quartiers dans vingt quartiers de la Ville. C'est un effort collectif qu'il faut faire», a-t-il dit.

Le ministre fédéral des Affaires étrangères et du Commerce international, André Ouellet, a souligné, quant à lui, les nombreuses retom-

bées économiques dont bénéficiera Montréal. «Dans le domaine de l'environnement, nous avons développé une expertise qui mérite d'être exportée. Elle est recherchée partout à travers le monde. Nos institutions d'enseignements et nos entreprises privées qui sont à la fine pointe de la technologie dans ce domaine, en profiteront. Ça va amener des retombées économiques considérables: les entreprises montréalaises spécialisées dans le domaine environnemental seront forcément privilégiées dans les contrats», a affirmé le ministre Ouellet.

Selon ce dernier, il s'agit «d'un grand succès diplomatique pour le Canada, pour le Québec et pour Montréal. C'est un exemple du résultat positif que peuvent permettre les efforts conjugués de trois paliers de gouvernement. Ensemble, nous venons de prouver que nous pouvons réaliser de grandes choses».

Ottawa et Ottawa investiront 7 millions dans les cinq prochaines années dans le Secrétariat permanent de biodiversité.

Lenteurs



PHOTO JACQUES NADEAU

**AH!** Comme la neige a neigé, pourrait soupirer ce col bleu qui grillait une cigarette dimanche en attendant de réagir... L'administration municipale s'est d'ailleurs plainte hier auprès du Conseil des services essentiels des longs délais subis avant que le syndicat cols bleus ne fournisse aux 300 travailleurs les laissez-passer requis pour qu'ils s'attaquent aux flocons. Le syndicat, qui est en grève des heures supplémentaires depuis vendredi dernier, a riposté par communiqué que les employés étaient à l'œuvre tel que prévu et que «c'est plutôt le climat de nonchalance et d'improvisation qui régnait du côté de la Ville» qui est à la source des lenteurs.

Le colloque des maires du Montréal métropolitain

## Le Montréal bleu à l'ordre du jour

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le maire Pierre Bourque cherche à faire endosser son projet Montréal bleu par l'ensemble des 132 municipalités de la région.

Dans le cadre du troisième colloque des maires du Montréal métropolitain qui se tiendra les 24 et 25 novembre prochains, le projet fera l'objet de discussions; l'état des eaux de l'archipel sera étudié. Après deux années principalement consacrées au problème économique, les maires et préfets de la région montréalaise seront invités à adopter un plan d'action concret concernant le Montréal bleu, qui consiste entre autres en la restauration des berges de l'île.

Outre ce thème, le transport régional et le développement international seront discutés en atelier. Les élus auront donc à se pencher sur une plus grande implication du secteur privé dans le domaine du transport et sur les moyens à prendre pour que la région montréalaise soit plus efficace au plan international et ainsi aider les entreprises d'ici à percer les marchés d'outre-mer.

Les organisateurs du colloque, orchestré par la Ville de Montréal — qui avait boudé l'initiative lavalloise en 1993 — tentent de convaincre le premier ministre Jacques Parizeau de venir s'adresser aux élus municipaux. Au bureau de M. Parizeau, on indique qu'aucune décision n'a encore été prise.

Le samedi, les participants discuteront du plan de transport du gouvernement (loi 102 sur le transport) qui soulève beaucoup de questionnements et d'inquiétude.

L'année dernière, le colloque des maires a donné naissance à la Table des préfets et des maires du Grand Montréal qui a été reconnue par le ministre des Affaires municipales comme l'interlocuteur principal pour la région. Ce fut particulièrement le cas dans le dossier du transport.

De plus, lors de ce colloque, l'existence de la Communauté urbaine de Montréal a été remise en question par le président de la Conférence des maires de la banlieue de l'île de Montréal, Peter Trent.

Santé

## Des assureurs spéculent sur le virage ambulatoire

*Des soins offerts dans le secteur privé suscitent la controverse*

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

L'incertitude soulevée par les fermetures d'hôpitaux et les coupes dans le milieu de la santé n'est pas sans intérêt pour certaines compagnies d'assurance qui viennent de lancer une garantie d'aide à domicile pour les personnes âgées «chassées» de l'hôpital par le virage ambulatoire.

Hier, la compagnie d'assurance privée Croix Bleue du Québec annonçait la création d'un nouveau programme destiné aux personnes âgées qui, à la suite d'une chirurgie, pourraient se retrouver «sans aide au moment où elle en ont le plus besoin».

Premier produit du genre offert au Québec par un assureur privé, ce programme consiste à rembourser 80% des frais déboursés pour s'assurer la présence d'une infirmière auxiliaire à domicile après une opération. La compagnie, qui offre de rembourser jusqu'à 32 dollars par jour pour ce type de frais pendant 21 jours, juge que cette protection est rendue nécessaire «par l'arrivée des soins de courte durée, que privilégieront les hôpitaux».

Or, ce nouveau type de programmes inquiète les CLSC qui craignent que des compagnies spéculent sur l'inquiétude créée par les bouleversements en cours dans le réseau de la santé en faisant payer leurs clients pour des services déjà couverts. En effet, les CLSC dispensent déjà les soins à domicile aux personnes âgées et à toute personne dans le besoin. Les CLSC ont fourni de l'aide à domicile à plus de 160 000 personnes l'an dernier grâce à un budget de plus de 252 millions.

Même si la réduction des durées de séjour dans les hôpitaux a récemment amplifié la tâche des CLSC, ces derniers se disent prêts à emprunter le virage ambulatoire. D'autant plus que Québec s'apprette à injecter 100 millions de plus à leur budget au cours des trois prochaines années pour accroître leur rôle dans le maintien à domicile, soutient Mireille Dumont-Lemasson, conseillère à la Fédération des CLSC.

«Ces derniers mois, plusieurs initiatives de ce genre ont été prises par des compagnies privées et ce n'est pas

un hasard, croit-elle. Il y a beaucoup d'insécurité. Nous ne restons pas chez les gens 24 heures sur 24, mais si vous sortez de l'hôpital avec une condition difficile et qu'il y a urgence, le CLSC intervient rapidement.»

En vertu de la loi, rappelle-t-elle, les compagnies d'assurance ne peuvent substituer leurs services à ceux déjà couverts par le régime d'assurance-maladie public.

A ce titre, Dominique Payette, directrice des ventes à la Croix Bleue du Québec dément que ce nouveau programme veuille inciter les gens à payer pour des services déjà dispensés par le réseau des CLSC. «Les CLSC ont aussi des procédures à suivre et ils donnent la priorité aux plus démunis. Nous pouvons être beaucoup plus flexibles et ajouter à ce que donnent les CLSC», a-t-elle expliqué. Cette dernière convient toutefois que l'arrivée de ce nouveau produit coïncide avec la conjoncture difficile qui règne sur le réseau de la santé.

Des groupes de discussion organisés par l'assureur privé auprès de personnes de 65 ans ont d'ailleurs démontré que la situation actuelle est une préoccupation de taille pour les aînés et que plusieurs s'inquiètent de ce que seront les services dans l'avenir. Plusieurs d'entre eux préfèrent payer pour obtenir de l'aide que de dépendre de leur conjoint ou de leur famille à la suite d'une maladie, affirme Mme Payette. Pour l'instant, ce type d'assurance pour de l'aide à domicile à court terme n'est d'ailleurs offert qu'au Québec, ajoute-t-elle.

Le président de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal (AMOM), Renald Dutil, croit pour sa part que ce genre de services privés sera de plus en plus nécessaire, compte tenu de l'insuffisance des ressources. «L'aide domestique, c'est ce qui fait le plus défaut à l'heure actuelle. Les CLSC donnent la priorité aux cas plus urgents et à ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir de l'aide», ajoute le Dr Dutil.

A son avis, il n'y a pas d'injustice à ce que des compagnies privées offrent de tels services, à la condition que les personnes les plus démunies puissent toujours compter sur ce genre de support de la part des services publics.

**Les CLSC dispensent déjà des soins à domicile aux personnes âgées et à toute personne dans le besoin**

L'informatique et l'école

## La CEQ réclame une stratégie cohérente

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

La CEQ souscrit à l'idée de brancher les écoles québécoises aux nouvelles technologies de l'information, mais demande que les professeurs soient formés en conséquence et que les budgets requis soient prévus.

En fait, c'est une stratégie gouvernementale claire et une participation active des enseignants que la centrale revendique, et non une expérimentation à tâtons.

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Lorraine Pagé, est consciente que le Québec a un retard à combler en matière d'implantation des nouvelles technologies de l'information à l'école. «Ça fait partie des compétences sociales à acquérir. Ce n'est pas un caprice: c'est un besoin.»

D'abord, les professeurs doivent recevoir une formation adéquate sur l'utilisation de l'ordinateur en classe. Jusqu'ici, les enseignants n'ont guère été consultés, déplore-t-elle.

Le budget total pour le perfectionnement d'un enseignant est de 163 \$ par année. Or, il ne suffit même pas à répondre aux besoins actuels de perfectionnement.

Le ministre doit donc prévoir les sommes et le temps requis pour dispenser cette formation.


Pour Mme Pagé, la formule la plus intéressante est celle de la formation par les pairs, c'est-à-dire par les quelques enseignants mordu d'informatique qui ont développé une expertise en la matière.

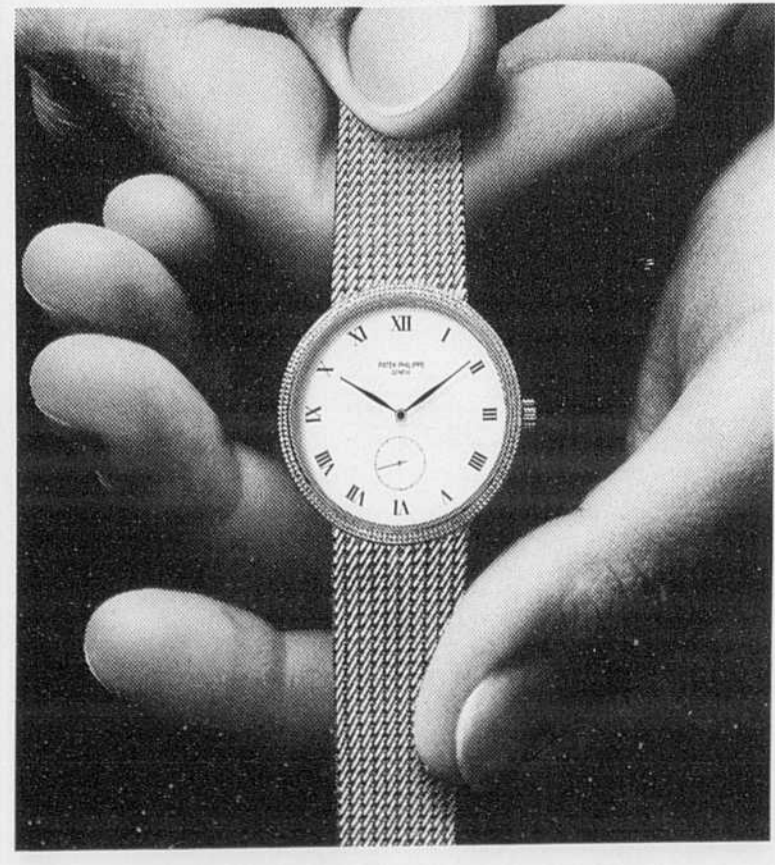
Cela peut même se faire durant les journées pédagogiques, quoique celles-ci aient déjà un menu bien garni, note Mme Pagé.

Les professeurs manifestent beau-


coup d'intérêt pour l'utilisation pédagogique de l'ordinateur, souligne-t-elle, mais ils veulent savoir où l'on s'en va. Il ne faut pas répéter les erreurs commises lors de l'implantation de l'ordinateur à l'école, en 1983. Aujourd'hui, le ratio est de un micro-ordinateur par 28 élèves. Il varie toutefois beaucoup selon le milieu, allant de un pour six élèves à un pour 85.

L'objectif gouvernemental est d'atteindre le ratio de un pour cinq élèves et de relier d'ici trois ans chaque classe primaire et secondaire à un réseau informatique local. Ce dernier sera lui-même relié au réseau québécois RISQ, qui donne accès aux réseaux internationaux. Le premier ministre Jacques Parizeau a déjà fait part de son intention d'équiper toutes les écoles de matériel télématique d'ici l'année scolaire 2001-2002.

  
**PATEK PHILIPPE**  
GENÈVE



Exclusif chez

  
**KAUFMANN de SUISSE**  
BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1874  
2195 Crescent, MONTRÉAL, H3G 2G1 (514) 848-0595

**CLUB 402 HOMME**



**Liquidation de manteaux importés d'Italie**  
• 100% laine  
• Cashemire & laine

régulier ~~895\$~~  
**SOLDÉ 399\$**

1118, rue Ste-Catherine O.  
2e étage, Montréal  
Tél.: (514) 861-3636

## • LES ACTUALITÉS •

La taxe de vente à 7,5 %  
dès 1996

### Marois n'a pas le choix

PIERRE APRIL  
PRESSE CANADIENNE

Québec — La ministre des Finances Pauline Marois, «dans le cadre du système fédéral actuel», n'a pas d'autres choix que de respecter les orientations de la politique budgétaire de son prédécesseur Jean Campeau et d'augmenter la taxe de vente provinciale qui passera de 6,5 à 7,5 % dès 1996.

Hier, autant au cabinet de Mme Marois, qu'à ceux du premier ministre Jacques Parizeau et du président du Conseil du trésor Jacques Léonard, les porte-parole ont insisté sur la nécessité de poursuivre l'assainissement des finances publiques et la réduction du déficit pour sauvegarder les politiques sociales au nom des plus démunis.

Puisque la souveraineté n'est pas encore acquise et qu'il faudra bien vivre les compressions que réservent aux provinces le dernier budget fédéral de Paul Martin et le plan Axworthy, les mesures annoncées par M. Campeau deviendront réalité et c'est à Mme Marois, une candidate éventuelle à la succession de M. Parizeau, qu'il appartiendra de les expliquer.

Dans son budget de mai dernier, l'ancien ministre des Finances disait que «pour réussir à éliminer le déficit des opérations courantes en 1997-1998, il faudra dans le cadre du système fédéral actuel, ajouter d'autres mesures à celles déjà annoncées, ayant pour effet d'améliorer la situation budgétaire de 500 millions de dollars en 1996-1997 et de 1,4 milliard l'année suivante.

«Pour combler l'écart en totalité du côté des dépenses, des pans complets de services à la population et des acquis sociaux majeurs ne pourraient être épargnés», ajoutait M. Campeau.

«Afin de limiter les impacts négatifs sur les services aux citoyens, précisait-il dans un communiqué accompagnant son budget, une augmentation des taxes et impôts apparaît incontournable. Il faudra sûrement augmenter le taux de la taxe de vente de un point de pourcentage au cours de l'année 1996, le portant ainsi à 7,5 %».

Abolition des mines anti personnel

### La prière d'un chirurgien

Jeudi dernier, le ministre des Affaires extérieures du Canada, André Ouellet, a déclaré publiquement qu'il souhaitait que le gouvernement canadien détruise tous ses stocks de mines terrestres antipersonnel et décrète un bannissement total de la production, de l'exportation, et de l'utilisation de telles armes au pays. M. Ouellet, qui souhaite aussi que le Canada prenne un leadership mondial pour atteindre l'abolition de ces armes sur la planète, se plaçait dans ce dossier aux antipodes de son collègue le ministre canadien de la Défense, David Collenette. Ce dernier déclarait en septembre dernier, que le stockage de telles armes au Canada demeurerait essentiel à la sécurité nationale.

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Le thème a été largement débattu à la réunion de Vienne de septembre dernier. Par ses récentes déclarations, le ministre Ouellet des Affaires extérieures épouse d'ailleurs entièrement la position des organismes non gouvernementaux (ONG), en la matière. Hier encore, le chirurgien de guerre Chris Paul Giannou, donnait, au nom du comité international de la Croix-Rouge, une conférence réclamant l'interdiction pure et simple des mines terrestres antipersonnel dans le monde. On cherche à obtenir à l'égard de ces armes une stigmatisation équivalente à celle obtenue envers les armes chimiques.

«Une fois que vous comprenez le caractère inhumain de ces armes, dit le Dr Giannou, la seule solution civilisée est de les interdire complètement, comme il a été fait pour les armes chimiques.»

À l'heure actuelle, on calcule que 110 millions de ces mines actives dorment, dispersées dans les champs de 64 pays. Alors que l'on arrive à neutraliser environ 100 000 mines antipersonnel par année, les pays en guerre en replantent, au cours de la même période, environ deux millions.

Autre donnée terrifiante sur cette arme de guerre, plus de 2000 personnes sont tuées ou mutilées chaque mois par les mines. «Ce sont principalement des civils, nous dit la Croix-Rouge, et dans la plupart des cas, ils marchent sur une mine alors que les hostilités sont terminées.» Comme fer de lance de ses réclamations, la Croix-Rouge utilise le droit international, qui détermine que les armes de guerre ne doivent pas servir à terroriser les civils.

Pour déminer l'ensemble de la planète on n'aurait besoin de pas moins de 35 milliards de dollars US, selon le Dr Giannou. Le processus de dé-

minage est dangereux et coûteux: pour 5000 mines enlevées, un démineur est tué et deux autres blessés, et la neutralisation de chaque mine coûte de 300 à 1000 \$. Le déminage est également un processus très long. Dans les circonstances actuelles, dit-on, il faudrait 1100 ans pour déminer l'ensemble de la planète, à condition qu'aucune autre mine ne soit posée. En attendant, l'implantation de mines prive des civils de l'accès à des terres cultivables et habitables.

Selon le Dr Giannou, les plaies causées par l'explosion des mines nécessitent souvent l'amputation. Elles sont aussi contaminées et plus sales que les autres blessures. Ces plaies requièrent plus d'opérations et une multiplication des transfusions sanguines.

Michael Call, coordonnateur du programme de développement Cambodge-Canada, un consortium d'ONG, s'est réjoui de la position dé-



Le Dr Chris Paul Giannou

fendue par le ministre Ouellet dans ce dossier, et dit espérer que l'ensemble du gouvernement canadien

suivra cette voie. Au Cambodge, souligne-t-il, on trouve encore environ une mine par habitant.

### Le douloureux compromis de la paix

Dans La Terre des autres, Bernard Émond établit une analogie entre Inuits et Palestiniens

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

L'instabilité politique que l'on vit depuis quelques semaines au Québec, elle est quotidienne depuis 20 ans en Israël, affirmait Bernard Émond, quelques jours après le lancement de son film *La Terre des autres*, qui sera diffusé demain et le 18 novembre à la télévision de Radio-Québec.

Ce film-documentaire s'intéresse à la situation des Inuits du Québec et à celle des rapports entre Palestiniens et Juifs en Israël. Il a pour thème la tolérance et l'intolérance, en se penchant plus précisément sur l'opposition entre le processus de paix et le contrôle total du territoire.

Le film sera également présenté dans plusieurs villes du Québec, au cours des prochains mois. À la fin de chaque présentation de cette tournée baptisée «Tolérance», un échan-

ge aura lieu, en présence notamment du réalisateur, avec les spectateurs sur les thèmes des rapports entre les minorités et les majorités. Pour sa part, Bernard Émond en est venu personnellement à une conclusion bicephale et douloureuse sur la guerre après le tournage de ce documentaire «on ne peut pas se battre et on ne peut pas ne pas se battre», et aussi, «qu'il s'agisse de tolérance ou de droits nationaux, ce qu'on ne défend pas, on risque de le perdre».

L'anthropologue québécois répondait d'ailleurs par ce film à une commande des productions Virages, dans le cadre de l'Année de la tolérance, décrétée par les Nations unies. «On m'a demandé de faire un film là-dessus et on m'a donné carte blanche», dit-il.

Le réalisateur, qui a vécu à plusieurs reprises dans le Grand Nord québécois, a voulu que son film «débusque les contradictions» et serve d'«outil de débat», sur la

question de la tolérance.

La finition de *La Terre des autres* s'est effectuée deux semaines avant l'issue du référendum au Québec et trois semaines avant l'assassinat du premier ministre d'Israël, Yitzhak Rabin, par un juif d'extrême droite.

«J'ai toujours eu une fascination pour Israël (...), ajoute M. Émond. Je ne pouvais pas me défaire de l'idée que la situation entre les Juifs et les Palestiniens présentait une analogie avec nous. Nous sommes un peuple conquis mais par rapport aux autochtones, nous sommes un peuple conquérant.»

Lorsqu'il est question de tolérance, dit l'auteur de ce documentaire, qui parle souvent à la première personne dans la narration, on aboutit toujours à la nécessité d'un compromis, puisque l'on est toujours en présence d'intérêts nationaux contradictoires. À cet égard, M. Émond cite à plusieurs reprises l'écrivain is-

raélien Amos Oz: «la justice complète est une absurdité et la victoire un cimetière».

Prenant l'exemple d'Israël, on voit dans le film des Juifs et des Arabes parler de ce qu'ils sont. On relève notamment l'expérience d'un petit village qui s'appelle Oasis de paix, et où membres des camps juif et palestinien doivent apprendre la coexistence pacifique.

S'il fallait qu'il résume son film, M. Émond dirait donc qu'il y a un dilemme entre les valeurs morales, telle la tolérance (on ne peut pas être contre la vertu), et les rapports de force. On ne peut vouloir à la fois la paix et le territoire. Ainsi, dit-il, si son film est un documentaire politique, cela l'est dans le sens le plus large.

En effet, pas une fois, dans cet ouvrage, l'auteur ne déborde concrètement du cadre inuit pour décrire la réalité des autres minorités culturelles vivant au Québec.



Guy Warnett, Transport Warnett Express, Sainte-Agathe.

## POLITIQUE

EN BREF

### PIERRE-F. CÔTÉ TÉMOIGNE

Laval (d'après PC) — Ni le directeur général des élections, ni le directeur des affaires juridiques du Parti libéral du Québec et ni le directeur du scrutin dans la circonscription de Bertrand n'étaient d'avis que les villageois avaient le droit de voter dans ce comté lors des élections provinciales de septembre 1994. C'est ce qui est ressorti, hier, au procès pour fraude électorale du député libéral Robert Thérien, principalement au cours du témoignage du Directeur général des élections, Pierre-F. Côté. Les procureurs du député Thérien ont par ailleurs tenté de démontrer l'existence d'une imprécision dans la Loi électorale entourant la notion de domicile. Le directeur général des élections a reconnu que la notion de domicile le précède depuis longtemps, depuis les années 1980 en fait, au point où il a demandé des avis juridiques. Pour le directeur général des élections, la notion de domicile peut se résumer ainsi: une personne peut avoir plusieurs résidences, mais seulement un domicile et ce n'est qu'à son domicile qu'elle a le droit de voter.

### SECRET, LE VOTE?

Québec (PC) — La loi électorale du Québec garantit le secret du vote mais il est facile de savoir pour qui des milliers de Québécois ont voté lors du référendum du 30 octobre dernier. C'est le cas pour au moins 2660 électeurs de la circonscription de D'Arcy-McGee, dans l'ouest de Montréal. Ces électeurs ont voté dans 14 bureaux de scrutin différents mais dans chacun de ces bureaux, le vote a été unanime en faveur du NON. Ces résultats électoraux, dont l'unanimité peut étonner, mettent-ils en cause la confidentialité du vote garantie par l'article 355 de la Loi électorale? «Pas du tout. Ce qui est assuré par le législateur, c'est le secret dans l'exercice lui-même du droit de vote. Mais comme le législateur a décidé que les résultats [du scrutin] étaient rendus publics, on peut déduire pour qui les gens ont voté quand il y a unanimité», a commenté le directeur des élections, Pierre-F. Côté. On n'a relevé que deux bureaux de scrutin où le vote a été unanime en faveur du OUI. Il s'agit de deux bureaux de scrutin situés dans le comté de Duplessis, à l'île d'Anticosti. Mais dans chacun de ces bureaux, il n'y avait que deux électeurs inscrits et ils ont voté pour le OUI.

### FERMETURE DE LONDON, ONT.

Toronto (PC) — Les leaders syndicaux de l'Ontario ont choisi London comme cible d'une grève de vingt-quatre heures visant à protester contre les nouvelles lois sur les syndicats. Le débrayage aura lieu le 11 décembre. «Notre objectif est de fermer la ville et les employeurs», a déclaré Gordon Wilson, le président de la Fédération du travail de l'Ontario qui avait organisé le meeting de hier. London, dans le sud de l'Ontario, compte 300 000 habitants. Selon les leaders syndicaux, 15 à 20 % de la population est syndiquée. «Je crois qu'on peut compter sur un bon nombre d'entre eux.» La protestation vise à exercer des pressions sur les employeurs afin qu'ils interviennent auprès du gouvernement pour le faire réfléchir au sujet des réformes sur la loi du travail prévues par le projet de loi 7, adopté vendredi dernier. Le projet de loi a aboli la loi anti-bribeurs de grève et rend plus difficile la tâche des syndicats qui cherchent à recruter de nouveaux membres.

### Dépenses référendaires

## Chevrette intente un procès au NON

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministre responsable de la réforme électorale, Guy Chevrette, portera mercredi des accusations formelles contre le comité du NON qu'il accuse d'avoir largement dépassé le budget autorisé par la Loi sur la consultation populaire.

Selon les calculs du Parti québécois, le rassemblement de milliers de citoyens du reste du Canada à Montréal, à deux jours du vote, a coûté au bas mot 4 millions au comité du NON. Le bureau du ministre Chevrette a monté un dossier «très étoffé» sur la question, photos et preuves de réservations d'autobus à l'appui.

Si le comité du NON est reconnu coupable d'une infraction à l'article 426 de la Loi sur la consultation populaire, qui autorise des dépenses de 1 \$ par électeur (soit 5 millions pour le dernier référendum), ils pourraient écopier d'une amende de 1000 \$ à 10 000 \$. L'agent officiel du comité du NON

pourrait également perdre le droit de vote pour une période de cinq ans. Mais pour faire enquête sur cette question, le Directeur général des élections (DGE) doit attendre que le comité du NON ait remis son rapport de dépenses, qui devrait être rendu public d'ici la fin janvier. «D'ici là, on ne peut pas statuer», explique Lise Dallaire, du bureau du DGE. Le ministre Chevrette pourrait également profiter de la conférence de presse de cette semaine pour préciser la nature des amendements à la Loi sur la consultation populaire que le gouvernement compte présenter à la prochaine session référendaire.

En plus d'amendements qui resserreraient considérablement le financement des comités parapluie, M. Chevrette pourrait aussi s'avancer sur d'autres modifications à la loi, beaucoup plus controversées. On peut penser, par exemple, à des amendements qui permettraient la tenue d'un autre référendum avant la fin du mandat du gouvernement péquiste.



Guy Chevrette

### Succession de Lucien Bouchard

## La course est ouverte

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La course à la direction du Bloc québécois est officiellement ouverte même si Lucien Bouchard en est toujours le chef. La députée de Saint-Hubert, Pierrette Venne, a ouvert le bal hier en annonçant qu'elle serait candidate à la direction du Bloc dans l'hypothèse où son chef déciderait de quitter Ottawa.

D'abord élue sous la bannière conservatrice en 1988, Mme Venne est passée au Bloc en août 1991. Depuis les élections générales de 1993, elle est la porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice. La frustration ressentie par Mme Venne face au peu de place que le Bloc réserve aux femmes s'est déjà manifestée le printemps dernier dans le cadre du débat sur le contrôle des armes à feu.

M. Bouchard, qui est actuellement en vacances en Floride, a indiqué qu'il devait choisir entre rester à Ottawa, retourner à la pratique du droit ou prendre la direction du Parti québécois. Trois options, avait-il

admis, qui n'ont pas le même poids.

De plus, il a reconnu qu'il avait promis à sa femme, l'hiver dernier, qu'il mettrait fin à son engagement politique à la suite du référendum. La démission précipitée du premier ministre Jacques Parizeau a bousculé ses plans.

En coulisses, les députés bloquistes discutent abondamment de la succession de leur chef. Les deux noms qui circulaient beaucoup la semaine dernière étaient ceux de Gilles Duceppe, le premier député élu du Bloc, et de Francine Lalonde, la critique en matière de ressources humaines.

Certains évoquent la possibilité d'aller à l'extérieur du caucus. Les noms cités sont ceux du péquiste Yves Duhaime et des anciens ministres conservateurs Marcel Masse et Monique Vézina. Ces deux derniers ne font pas l'unanimité, certains députés voyant un danger à se donner comme chef un conservateur qui est resté membre du gouvernement Mulroney, même après les échecs des ententes constitutionnelles de Meech et de Charlottetown.

### Sommet de Cotonou

## La Francophonie se dotera d'un porte-parole unique

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

La Francophonie franchira, lors de son prochain sommet, un petit pas de plus vers son affirmation politique en décidant de se doter d'un porte-parole international unique qui agirait aussi comme le grand patron de l'organisation.

Réunis à Cotonou, au Bénin, un petit pays pauvre d'Afrique de l'Ouest, du 2 au 4 décembre prochain, les chefs d'État et de gouvernement des 47 États membres de l'organisation adopteront une résolution pour doter la Francophonie d'un secrétaire général élu par les membres.

Ce secrétaire général serait choisi parmi des personnalités d'envergure afin, d'une part, de représenter les pays francophones, au plan politique, dans les grands débats internationaux, et de diriger l'organisation.

Le premier secrétaire général de la Francophonie serait désigné lors du sommet suivant, soit à l'automne 1997, probablement à Hanoï au Vietnam.

Les représentants des principaux membres de la Francophonie sont réunis aujourd'hui pour mettre la dernière main à l'organisation du prochain sommet. Il faut prévoir d'ores et déjà que le thème principal de cette réunion tournera autour de la présence de français sur les autoroutes de l'information.

Pour la deuxième fois d'affilée, le Québec ne sera pas représenté au sommet de la Francophonie par son premier ministre. Tout comme Robert Bourassa en 1993, Jacques Parizeau a décidé, après avoir annoncé sa retraite prochaine de la vie politique, de se faire représenter par le vice-premier ministre, en l'occurrence Bernard Landry.

Ce sera toutefois la première fois dans l'histoire des sommets, depuis 1986, que le Québec est représenté par un leader souverainiste.

Le premier ministre canadien Jean Chrétien en sera à son premier sommet. On dit qu'il souhaite renforcer la dimen-

sion politique de la Francophonie, en particulier faire progresser l'idée que la Francophonie intervienne pour aider à prévenir les conflits qui éclatent dans des pays membres, comme récemment au Rwanda et au Burundi.

Le président français Jacques Chirac en sera également à son premier sommet à titre de président de la République française.

Le Canada aura été l'un des principaux artisans de la résolution concernant le secrétaire général de la Francophonie avec la France. L'objectif est de remplacer la direction bicéphale dont souffre présentement le regroupement des pays ayant les français en partage, par une direction unique.

Présentement, le pouvoir à la tête de la Francophonie est partagé entre plusieurs personnes, ce qui ne facilite pas la coordination des programmes, mais en particulier entre deux porte-parole: le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et le président du Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

L'ACCT agit à la fois comme secrétariat et principal opérateur de la Francophonie. Son secrétaire général actuel est le Canadien Jean-Louis Roy. Le CPF regroupe une quinzaine de représentants de pays francophones et agit comme une sorte de directoire politique entre les sommets. Son président est toujours le représentant personnel du chef de l'État qui vient de recevoir ou qui est sur le point de recevoir le sommet. Présentement, le CPF est présidé par le Béninois Emile Derlin Zinsou.

Selon les informations qui circulent, le secrétaire général de la Francophonie serait le patron des deux instances (ACCT et CPF). L'ACCT n'aurait plus de secrétaire général proprement dit et passerait directement sous sa houlette. Les autres agences francophones, comme l'Association des universités de langue française (AUPELF) ou TV5 conserveraient leurs statuts et leur autonomie actuels.

En plus de diriger l'organisation, le secrétaire général représentera les pays francophones dans les grands débats internationaux

# «Je ne me ferai plus prendre

par les fausses promesses d'un concurrent. On me faisait miroiter une économie de 30 % que je n'ai jamais vue. Quand j'ai voulu communiquer avec leur service à la clientèle, je me suis fait transférer d'un bureau à l'autre et j'ai dû attendre deux semaines avant d'avoir des réponses à mes questions. Moi, si je dis à un de mes clients qu'il va obtenir 30 % d'escompte, il l'obtient. C'est une question de principe. Et j'exige la même chose de mes fournisseurs. Avec Bell, j'ai retrouvé cette fiabilité si précieuse en affaires.

LES PLANS AVANTAGE™ DE BELL

jusqu'à 60 % d'économie

AVANTAGE

1 800 978-BELL



## É D I T O R I A L

## Santé: ce n'est qu'un début...

Jean-Robert Sansfaçon

En invitant le réseau de la santé à prendre rapidement ce qu'il est convenu d'appeler «le virage ambulatoire», le ministre de la Santé, Jean Rochon, s'est attaqué à l'un des points sensibles d'une réforme qu'on a tardé à entreprendre... et qu'il faut maintenant pousser beaucoup plus loin.

**P**our reprendre les dernières lignes de notre éditorial d'hier — qui ont malheureusement sauté au montage: «Même après la fermeture de quelques petits hôpitaux de quartier, les Montréalais seront encore les citoyens qui ont le plus aisément et rapidement accès aux services les plus complets au Québec.»

Va pour la quantité et la qualité des services que nous recevons, quoique bien des améliorations soient encore possibles. Cela dit, il serait naïf d'imaginer que la fermeture de quelques milliers de lits de courte durée et l'accentuation du rôle des CLSC comme porte d'accès au réseau suffiront à contenir les coûts du système. Tout au plus, la réforme en cours permettra-t-elle d'économiser quelques centaines de millions sur un budget global de près de 13 milliards, des économies aussitôt réinvesties pour répondre aux nouveaux besoins.

Une telle évidence nous amène à poser une question simple: comment maintenir un système de soins universel sans devoir augmenter la contribution des citoyens, ou sans nous endetter davantage?

Nous dépensons déjà plus pour la santé que tous les autres pays du monde, à la seule exception des États-Unis. À moins de lâcheté devant les pressions des groupes d'intérêt les plus divers, pas question d'en ajouter.

Plusieurs pistes sont possibles, de la privatisation des services à la gestion décentralisée des fonds, en passant par le contrôle du coût des médicaments et le salariat de diverses catégories de médecins.

Le printemps dernier, le Conseil de la santé et du bien-être, l'équivalent en matière de santé du Conseil supérieur de l'éducation, publiait un avis fort à propos qui n'a pas fait beaucoup de bruit. Dans ce document intitulé *Un juste prix pour les services de santé*, le Conseil pose un diagnostic juste et propose plusieurs mesures courageuses.

De plusieurs études récentes publiées dans le monde, le Conseil tire une première conclusion qui lui sert aussi de prémisse: «Partout on reconnaît que les pressions inflationnistes (en santé) proviennent, pour l'essentiel, de la logique interne de fonctionnement des systèmes. Il faut écarter d'emblée toute mesure qui viserait à augmenter le financement actuel, en particulier le recours au financement privé par la tarification ou le ticket modérateur. C'est du côté de la production et non de la consommation qu'il faut agir: le défi est de mieux s'organiser, de mieux administrer afin d'en avoir davantage pour son argent.»

Là où des succès marqués ont été observés en matière de contrôle des coûts, souligne le Conseil, ce n'est ni lorsqu'on a introduit ou accru les frais modérateurs, ni quand on a réduit le panier de services. C'est plutôt lorsque l'intervention du «tiers payant» qu'est l'État, ou l'organisation locale qui le représente, s'est faite plus insistante. Pas plus bureaucratique, mais plus exigeante quant aux résultats attendus.

Concrètement, le Conseil propose plusieurs mesures qui permettraient d'introduire plus de concurrence à l'intérieur du système, tout en maintenant le

cap sur un régime universel dont l'État est le seul payeur. En voici quelques-unes:

- modifier la politique d'achat de médicaments;
- revoir la définition des actes médicaux strictement «réservés» à chaque profession; par exemple, comment ne pas dénoncer les coûteux conflits entre obstétriciens et sages-femmes, psychiatres et psychologues, infirmières et aides-infirmières, physiatres, physiothérapeutes et techniciens en réadaptation physique?

- fusionner tous les régimes d'assurance publique (assurance-maladie, hospitalisation, médicaments, etc.) pour éviter les doublons et réduire la bureaucratie;

- régionaliser la distribution des budgets qui seraient désormais alloués en fonction du nombre d'habitants par région et non du genre d'institutions ou d'équipements;

- confier plus de responsabilité à ces instances régionales quant au choix de leurs priorités d'achat d'équipement et de développement de services, dans le respect des paramètres nationaux;

- «débureaucratiser» le ministère, réduire le nombre de fonctionnaires et abolir la kyrielle de normes administratives, directives et contrôles dans la gestion des ressources humaines, matérielles et financières;

- introduire des éléments de concurrence dans le système et une obligation de résultats en fonction d'indicateurs de santé publique connus.

À ce propos, l'une de façons les plus prometteuses d'accroître l'efficacité dans l'offre de services ne serait-elle pas la *capitation*, une formule de gestion et de financement dont on a déjà parlé chez nous? Selon ce système, l'organisation locale (qui pourrait être le CLSC ou un groupe d'omnipraticiens de pratique privée) se voit confier la responsabilité

d'un groupe de citoyens en retour d'un montant fixe par tête. C'est à cette organisation locale qu'il revient de négocier l'achat de services avec les laboratoires, les hôpitaux, les spécialistes, et de financer ses autres dépenses, y compris les salaires de son personnel médical, à même la subvention versée par la régie régionale. Plus ses performances, son service et son personnel sont reconnus, plus elle attire de citoyens «clients» et est en mesure d'offrir de meilleurs services. Plus elle peut aussi mieux rémunérer son monde. Une concurrence accrue à de meilleurs coûts dans un système qui ne perd rien de son universalité ni de son accessibilité.

Une étude publiée la semaine dernière dans le *Journal of American Association* et rapportée par *The Globe and Mail*, indique qu'avec cette forme de *Managed Care* dont l'ex-ministre Claude Castonguay se fait l'un des défenseurs chez nous, on est parvenu à offrir des services de qualité équivalente à ceux des cliniques où prévaut le paiement à l'acte, à 40 % du coût, surtout à cause d'une fréquentation moindre des hôpitaux et de la réduction des médicaments et des tests prescrits par le médecin.

Avant de songer à diminuer le panier de services offerts ou à laisser les dépenses de santé reprendre leur course vers la stratosphère, il vaut certainement la peine de se creuser les méninges: d'autres réformes s'imposent certainement pour améliorer l'efficacité et la qualité de notre système de santé public.

## La réforme

## de la santé doit

## introduire la

## concurrence dans

## l'offre de services

## médicaux.

## L E T T R E S

## Pure laine

Les données de Mary Soderstrom sont fausses. Selon le recensement de 1991, Mercier était à 73,7 % francophone alors que Sainte-Marie Saint-Jacques l'était à 75,8 %. Nous ne sommes pas «beaucoup plus pure laine», comme elle l'écrit.

André Boulterice

Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques

Montréal, novembre 1995

## Pour endormir la belle... province

Il s'est écoulé seulement quelques jours depuis les déclarations d'amour du Canada anglais et déjà, une victoire pourtant très mince en main, celui-ci a repris son vrai visage: celui du mépris et de l'incompréhension du Québec.

Tels de vils retourneurs de jupons prêts à tous les compliments, toutes les déclarations d'amour possibles pour endormir la belle (province) qu'ils convoitaient, ils se sont empressés, une fois leur désir assouvi, de renfiler leur pantalon et de déguerpier sans se soucier le moins du monde de celle qu'ils avaient séduite l'espace d'une fin de semaine et qu'ils ne reconnaîtraient plus le mardi suivant.

Beaucoup de Québécois qui avaient voté NON en 1980 ont voté OUI en 1995 parce qu'ils ont été déçus du rapatriement unilatéral de la Constitution, de l'échec de Meech et de Charlottetown; la preuve, c'est que l'appui à la souveraineté n'a cessé d'augmenter.

Lors du prochain rendez-vous (pas très éloigné quoi qu'en dise Jean Chrétien), beaucoup d'autres

Québécois qui, comme moi, se sont sentis trompés ces derniers temps, opteront enfin pour se donner un pays où pour la première fois de leur histoire, ils seront majoritaires et donc en mesure de décider de leur avenir sans demander l'opinion des Clyde Well, Ralph Klein, Mike Harris et autres Preston Manning.

Louis Fortier

Beauport, 2 novembre 1995

## Le respect de la diversité

Le Québec ne sera jamais à son aise ni capable de s'identifier en tant que participant à part entière au contexte canadien tant qu'il n'y aura pas de changement fondamental. Et ce changement dont on a besoin ne se traduit pas en dollars fédéraux supplémentaires ni en rédaction de nouveaux documents — quoique nous apprécierions tous que le fardeau des taxes provinciales et fédérales soit allégé; le seul changement qui compte: un changement de sentiment.

Le vendredi précédant le référendum, nous avons pu voir ce que les gens dans le reste du Canada ressentent envers le Québec. Il ne faut plus écouter les politiciens ni toute la promotion d'isolationnisme et de prétendue mauvaise volonté. Brouiller les gens — que ce soit entre Canadiens de langue que ce soit entre ceux de langue anglaise ou encore entre Québécois francophones et non-francophones — est non seulement très nuisible, mais cela crée une société très étroite d'esprit dans laquelle il n'y a ni célébration ni plaisir à prendre dans la diversité internationale.

Nos immigrants nouvellement reçus nous ont apporté les richesses de leurs cultures européennes et asiatiques.

Il y a tant à apprécier. Peut-on seulement le voir?

J'aimerais que le 24 juin devienne une fête nationale des Canadiens et que l'on célèbre notre peuple fondateur.

Lorsqu'on se sent apprécié et reconnu, il n'y a aucune envie de quitter — ni mariage, ni famille, ni pays.

Le respect et l'appréciation de notre diversité sont la vraie magie qui permettrait une société traçant la voie au reste du monde.

Lynda Ryan

Kirkland, 6 novembre 1995

## Un match en prolongation

M. Chrétien s'appretait à contester la victoire d'un OUI passant de justesse. Or, précisément, le NON l'a remporté par la peau des dents. Même que le vieux dentier fédéraliste se trouve gravement ébranlé.

Tout à coup, on est plus capable de renouveler les promesses d'amour et de changement en profondeur.

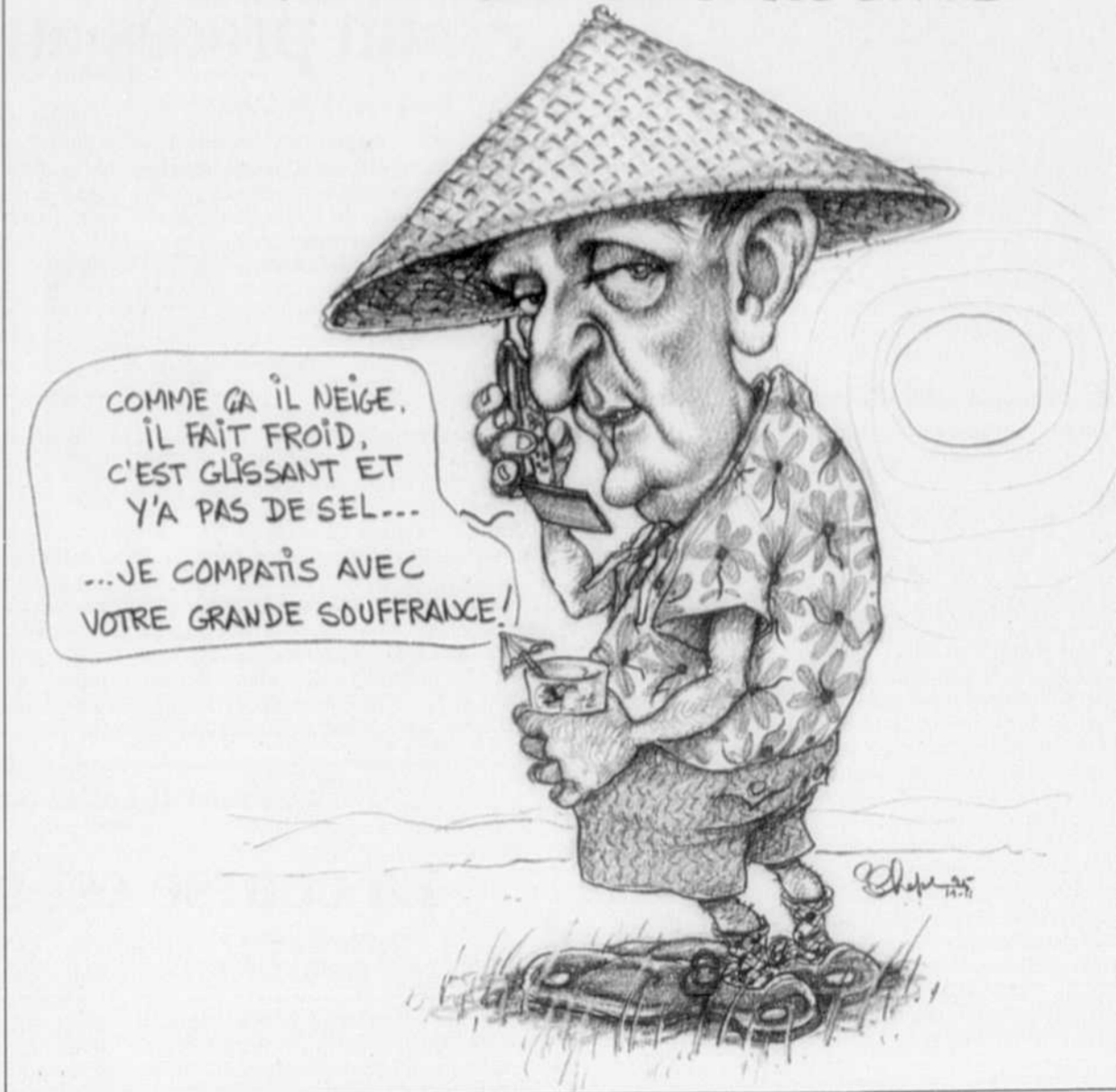
En suivant la logique de M. Chrétien, les souverainistes peuvent aussi contester ou, tout au moins, refuser ce NON boiteux qui a culbuté contre la barre du 50 %.

Certes, pour les souverainistes, c'est toujours un accouchement difficile — toutes races confondues. Mais le OUI n'a jamais été aussi éclatant. La victoire est inéluctable. Nous venons d'entrer en prolongation.

Georges Raby

Montréal, 9 novembre 1995

## BOURQUE EN MISSION ÉCONOMIQUE EN ASIE



## Un jeu dangereux

**W**ashington — Newt Gingrich joue un jeu très dangereux.

Symbole de la révolution républicaine, il met en danger sa réputation d'innovateur avec une stratégie budgétaire inflexible et traditionnelle.

Déjà moins populaire que Bill Clinton auprès du public, il fait ressortir tous ses défauts: sa suffisance, son arrogance et son mépris pour ses opposants.

Au moment où l'annonce de Colin Powell de ne pas se présenter à la présidence souligne l'absence dans la politique américaine de leaders avec indépendance, dignité et franchise, le scénario de M. Gingrich met en évidence tous les défauts du système: sa lourdeur, son artificialité et les poseurs vaniteux qui le dominent.

Le film américain qui a transformé James Dean en vedette, *Rebel Without a Cause*, comportait, au cœur du drame, un test de résistance pour le spectateur. Deux adolescents dans deux voitures se dirigeaient vers une collision. L'un d'eux prit panique et fit un virage pour éviter le crash.

C'est le même combat de coqs qui se déroule actuellement à Washington, autour du budget et de la loi qui permet aux États-Unis d'emprunter plus d'argent — sur laquelle le président a opposé son veto hier matin.

D'un côté, M. Gingrich, président de la Chambre des représentants et Bob Dole, leader des républicains au Sénat, soumettent à la Maison-Blanche un budget visant l'élimination totale du déficit en sept ans. De l'autre côté de l'avenue Pennsylvania, Bill Clinton refuse de le signer. À moins qu'on en soit arrivé à un compromis cette nuit, ce qui semblait fort improbable hier, le gouvernement américain est fermé ce matin.

C'est-à-dire que quelque 800 000 employés fédéraux, 40 % de ceux qui ne travaillent pas pour les forces armées, seront renvoyés chez eux et



GRAHAM FRASER

attendront qu'une entente intervienne entre le Congrès et le président. Les passeports ne seront pas émis; les parcs nationaux seront fermés; mais les services essentiels seront maintenus.

Au Canada, on a tendance à penser qu'on vit dans un système dysfunctionnel, bloqué, ou il ne se passe rien à cause des tensions intergouvernementales. Mais le système parlementaire, même dans le contexte du fédéralisme canadien, semble d'une efficacité admirable en comparaison avec le système américain.

Si le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral américain vient à échouer, ce sera la neuvième fois depuis 1981; si les employés sont renvoyés chez eux, ce sera la quatrième fois que cela arrive. Mais cette fois, c'est différent. Ce qui est en jeu, c'est le sort du programme républicain, qui domine le débat politique depuis un an. Si les républicains l'emportent, cela confirmera le virage politique amorcé il y a un an et signifiera la faiblesse de M. Clinton.

S'ils perdent, la victoire de l'année dernière paraîtra artificielle et temporaire — et les démocrates pourront espérer. Et si le blocage se poursuit sans compromis, Washington pourrait être en défaut de paiement sur ses emprunts pour la première fois de son histoire.

C'est Newt Gingrich qui incarne le conflit, qui représente le climat de l'année de travail qu'il a mise à transformer l'agenda politique sur le plan de la législation. Depuis quelques

jours, on le voit partout à la télévision se moquant de Clinton, proclamant son désir de négocier en même temps que sa détermination à maintenir les compressions dans le budget.

La confrontation n'est pas sans risques pour M. Clinton. Si le gouvernement est fermé ce matin, ses conseillers craignent qu'il paraisse incompetent.

S'il cède au chantage, il semblera faible. Mais s'il maintient, comme il le fait depuis dix jours, qu'il ne signera jamais un budget haussant les paiements de l'assurance-santé pour les personnes âgées, il peut renverser sa réputation de mollesse pour ses positions antérieures.

Hier, il reçut une ovation debout de la part des démocrates modérés du Democratic Leadership Council après avoir expliqué qu'il avait utilisé son veto contre une des lois financières sur la dette, dénoncé «un budget qui viole nos valeurs» et réitéré sa volonté de le combattre fermement.

La situation est plus délicate pour M. Gingrich. Il se présente comme une alternative à ceux qui sont «vieux jeu» en politique. Le voilà au milieu d'une confrontation des plus traditionnelles. Pendant que les vieux routiers de Washington sont fascinés par ce genre de bataille, le public n'est pas dupe des prétentions des politiciens qui ont déjà perdu la confiance de la majorité.

Car aux États-Unis, la majorité ne vote pas. Quand Bill Clinton a été élu en 1992, le taux de participation fut à peu près de 50 %. Quand les républicains remportèrent la victoire en 1994, brandissant leur agenda conservateur, le taux de participation fut de 38 %. La révolution dont M. Gingrich est si fier repose sur 22 % de l'électorat.

Le plus grand danger, donc, est que le désintéressement déjà enclenché pour l'exercice démocratique par les citoyens américains, désabusés de ces jeux d'adolescents machos, se poursuive et s'accélère.

## À PROPOS

## ... des diplômés postsecondaires

D'un côté, les Maritimes, le Manitoba et la Saskatchewan ont moins de 30 % de leur population qui est titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires. La Nouvelle-Écosse fait exception, le pourcentage de la population titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires en 1991 est le plus élevé au Canada avec 36,3 % dont 25,2 % de certificats ou diplômes. Le Nouveau-Brunswick a le taux le plus faible avec 27,9 %.

De l'autre côté, l'Alberta avec 35,5 %, la Colombie-Britannique et l'Ontario avec 33,9 % et 33,4 % ont les pourcentages les plus élevés.

Ces trois provinces ont également avec la Nouvelle-Écosse les pourcentages de diplômés universitaires les

plus élevés. Le Québec se situe dans la médiane des provinces autant pour les certificats ou diplômes que pour les études universitaires.

Parmi les sept grands pays industrialisés, l'Italie a la pire performance avec seulement 7,3 années d'études en moyenne; vient ensuite le Japon avec 10,7 années en moyenne. L'Allemagne a 11,1 années en moyenne, le Royaume-Uni 11,5 années et la France 11,6 années. Les États-Unis ont la meilleure performance avec 12,3 années, suivis du Canada avec 12,1 années.

*Le Québec comparé: indicateurs sanitaires, démographiques et socioéconomiques, Ministère de la Santé et des Services sociaux.*

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON

Directeur artistique ROLAND YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUEDOIS

## IDÉES

## Entités distinctes

Le mandat du PQ de former un gouvernement souverainiste cesse-t-il parce que sa politique référendaire a échoué?

PIERRE VADEBONCOEUR

Essayiste

Dans son éditorial du vendredi 3 novembre intitulé «Gouverner», pour une fois Mme Bissonnette confond les choses. Un gouvernement dirigé par un parti souverainiste, pour n'avoir pas obtenu mandat de déclarer la souveraineté, ne peut-il pas appliquer une politique visant à la promouvoir? Ce sont deux choses complètement distinctes. Demain peut être différent d'hier. On n'aurait pas le droit de gouverner en vue de ce demain selon les principes pour lesquels on a été élu?

Supposons un gouvernement du Parti libéral du Québec tenant un référendum en vue d'accepter la Constitution de 1982. Un échec obligerait-il ce gouvernement, par exemple, à ne plus prendre part à certaines conférences fédérales-provinciales, donc à gouverner contre les principes sur lesquels il aurait été élu? Aux élections, le Parti québécois a reçu le mandat de former un gouvernement souverainiste. Ce mandat cesse-t-il parce que sa politique référendaire a échoué?

Le gouvernement du Québec n'a pas été autorisé à déclarer la souveraineté, un point c'est tout. Cet échec doit-il faire du PQ un parti fédéraliste dans son action gouvernementale et du Québec un membre non récalcitrant de la fédération canadienne? Le gouvernement n'a pas pour l'heure le mandat de déclarer l'indépendance. Voilà tout ce qu'il faut dire. Rien de plus. Après tout, la question ne portait pas sur une alternative; ou bien faire la souveraineté, ou bien contresigner la Constitution de 1982. Justement, ce qui avait été suggéré en ce sens pour la question n'a pas été retenu. Donc, il ne s'agissait pas d'un choix entre deux propositions positives: ou bien déclarer l'indépendance, ou bien y renoncer et ne plus faire de lois ou de démarches tendant notamment à créer des circonstances favorisant l'obtention d'un tel mandat.

La comparaison de Mme Bissonnette avec le cas de Chrétien disant qu'il aurait refusé d'accepter un OUI est futile. Ce qui rend la position de Chrétien absolument inassimilable à celle du PQ et du gouvernement québécois en l'espèce tient justement au fait qu'aucune obligation fédéraliste ne découle du référendum qui a eu lieu, puisque la question ne proposait pas ce choix-là.

La logique et le bon sens exigent, il me semble, de faire sur le sujet qu'elle traite dans son éditorial une distinction aussi fondamentale. D'ailleurs, son point de vue est inapplicable en pratique et ce n'est pas sans raison.

## Gala des Génies à Toronto

## Pas de nomination pour Octobre

PIERRE FALARDEAU

Cinéaste

Cette année au gala des Génies à Toronto, il n'y aura aucune nomination pour le film *Octobre*. Pourquoi?

Tout simplement parce que je refuse de présenter mon film à cette soirée de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. En tant que cinéaste québécois, je refuse de participer à cette manifestation déguisée de l'unité canadienne. Les dés sont pipés.

Après la sortie pancanadienne de mon film et l'accueil hystérique qu'il a reçu là-bas aussi bien du public que de la critique, je refuse d'aller faire de la figuration dans ce *show* pseudo-hollywoodien.

Je refuse de servir de caution morale ou artistique à un système construit sur la censure et le mensonge. Je refuse de servir de marchepied pour la promotion d'un certain cinéma bénin et décoratif. Je refuse d'être le complice de cette mascarade «Air-canadienne» des apôtres de l'amour infini. A grands coups de tarifs réduits, on nous a assez aimés ces derniers temps, à ce qu'il me semble. Le prix Air Canada, non merci, comme ils disaient.

Je considère cette farce puérile comme terminée.



PHOTO ARCHIVES  
Pierre Falardeau

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski, Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme), Martin Duclos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochford (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves chefort (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Misicvic, Jacques A. Nadeau, Michelle Ruelland, Monique Turgeon, Michèle Bouchard (secrétaires), Pierrette Rousseau, Micheline Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction), Florine Cormier, Céline Fury, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclair. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements), LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

Enseignement du français

## Une faute à corriger

C'est au primaire que se préparent les échecs constatés au secondaire

ROLAND BERGER

Auteur de Une école pour un peuple, un ouvrage qui tente de combler les lacunes de l'école primaire québécoise

C'est reparti! Empruntant à son tour le sentier des réformettes, Jean Garon n'attend pas les recommandations des États généraux et intervient tout de go au secondaire pour améliorer le français écrit des élèves du Québec. Si le ministre-du-gros-bon-sens peut avoir raison de mettre au rancart un programme de français tous azimuts qui n'aurait jamais dû être appliqué, il se trompe en pensant combler le déficit en français écrit en réduisant les horaires consacrés à la communication orale et à la lecture pour faire plus de place à l'enseignement de l'écrit, notamment de la grammaire. C'est au primaire que se préparent les échecs constatés au secondaire, cela malgré le dévouement légendaire des titulaires de ce niveau d'enseignement, titulaires qu'on juge plus facilement qu'on ne les soutient.

Les lacunes qu'a relevées Gilles Gagné en syntaxe, en grammaire et en orthographe ne s'expliquent pas d'abord, comme il le propose du bout des lèvres, par une «immersion moins grande» des élèves d'ici dans la culture française de l'écrit, non plus par le «contexte de bilinguisme» dans lequel vivent ces élèves, aussi comme il le propose du bout des lèvres. S'il est plus probable que ces deux facteurs, et d'autres, influencent à la baisse la qualité du français écrit au Québec, il faudrait en cerner et jauger l'importance par une recherche d'un tout autre ordre. Ces facteurs ne doivent surtout pas servir à occulter les causes les plus évidentes de ces lacunes, dont la principale est l'impact désastreux d'une application ratée d'un programme de français également raté sur l'enseignement de l'écrit, notamment sur la pratique d'enseignement de la grammaire.

Tous azimuts comme celui du secondaire, le programme de français du primaire s'adressait à des titulaires qui, dans leur ensemble, enseignaient comme matières distinctes l'orthographe, le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire et la phraseologie, ainsi que l'analyse logique et grammaticale pour préparer à l'apprentissage du latin les quelques élèves qui allaient au

cours classique. Ne sachant pas trop comment faire passer ces connaissances disparates dans la vraie pratique d'écriture, ils en forçaient la synthèse par deux exercices d'écriture qui séparaient l'ivraie du bon grain, à savoir la dictée, si chère à une élite qui croit étonnamment lui devoir son succès en français écrit, et la composition, que cette même élite a appris à maîtriser grâce à des parents instruits qui ont fait autour de la table de cuisine ce que la «p'tite école» ne faisait pas en classe.

Cette pratique présentait l'avantage d'être claire et simple: les connaissances reliées à la pratique de l'écriture étaient enseignées et des notes paraissaient au bulletin pour en confirmer l'acquisition. Mais elle présentait l'inconvénient majeur de ne pas assurer l'intégration des matières du français à la pratique de l'écriture, ce que les institutrices et instituteurs soulignaient (j'ai été du nombre) en disant qu'à peine le tiers de leurs élèves étaient bons en dictée et que seulement trois ou quatre arrivaient à écrire clairement et correctement.

Quand le «nouveau» programme de français est venu dire aux titulaires des années 80 qu'ils devaient dorénavant assurer

On apprend à écrire en écrivant et non en copiant les textes des autres.

cette intégration, un grand nombre d'entre eux se sont sentis accusés d'incompétence. Quand il a ajouté que pour y arriver, ils devaient faire dégager les connaissances de textes produits par chacun de leurs élèves, il a dérouteré la majorité d'entre eux. Cette directive pédagogique les obligeait en somme à individualiser totalement leur enseignement alors que le régime pédagogique restait inchangé: le ratio maître-élèves n'était pas réduit, ni levée l'obligation d'enseigner la même chose à tout le monde au cours d'une même année.

Il est alors arrivé ce qui devait arriver. Demeurant convaincus de la nécessité d'un enseignement systématique de la grammaire, un bon nombre de titulaires ont répondu en parallèle à l'obligation de faire produire par leurs élèves des textes variés (dits à caractère expressif, incitatif, informatif, poétique ou ludique) et à celle de leur faire acquérir les connaissances orthographiques, grammaticales et syntaxiques que requiert la production de textes clairs et corrects. L'intégration visée et souhaitable des connaissances linguistiques à la pratique d'écriture venait de rater le bateau. En plein désarroi, un nombre grandissant de titulaires sont revenus à la dictée comme procédé d'enseignement et d'évaluation, pour plusieurs d'entre eux faute de mieux, sachant mieux qu'une certaine élite



PHOTO ARCHIVES

qu'on apprend à écrire en écrivant et non en copiant les textes des autres.

C'est cette situation qu'il faut corriger si l'on veut améliorer la qualité du français écrit au secondaire, au collégial et à l'université. La recherche de Gilles Gagné reconnaît la compétence des élèves du secondaire à s'exprimer par écrit avec une certaine aisance. Surprise! c'est au primaire qu'ils l'ont acquise. Si on veut qu'ils y ajoutent celle de respecter les divers niveaux de structuration de la langue qu'ils utilisent, c'est aussi au primaire qu'ils doivent apprendre à le faire. Par où commencer? Par le commencement, en développant le goût et le plaisir d'écrire chez les titulaires, en leur donnant les cours de grammaire, d'orthographe, de syntaxe, de stylistique, etc. dont leur formation secondaire, collégiale et universitaire les a privés, en leur enseignant en situation comment refléter ces connaissances à des enfants de six à douze ans et, surtout, en leur montrant comment assurer l'intégration de ces connaissances à la pratique d'écriture en transformant leur classe en atelier d'écriture ouvert de 8h à 16h, atelier dont la bonne marche pourra être as-

surée par des adultes trop heureux de se rendre utiles (parents, grands-parents, etc.), et aussi par des étudiantes et étudiants plus avancés attirés par l'enseignement primaire comme métier.

C'est d'abord au primaire qu'il faut réduire le ratio maître-élèves, en se rappelant d'une part que l'économie à long terme commence par un investissement de départ judicieux et d'autre part que les mesures les plus spectaculaires ne remplaceront jamais une école qui enseignerait à écrire en travaillant avec les élèves avant, pendant et après l'écriture. La simplicité coûte toujours moins cher et est toujours plus efficace. Le ministre Garon n'a pas hésité à pousser un mode de gestion communautaire pour sauver des petites écoles de la fermeture. Pourquoi hésiterait-il à faire un pas de plus dans cette direction en ouvrant l'enseignement du français écrit à la participation du milieu d'appartenance de l'école primaire et en fondant sur cette participation l'élimination des échecs en français écrit au secondaire et, répétons-le, au collégial et à l'université. Qui a parlé d'économiser en faisant autrement déjà?

## Le miroir aux électeurs

Entre le geste et la volonté effective des votants

PIERRE NOREAU

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

À quel profil ressemblent les électeurs qui se sont prononcés pour le OUI ou pour le NON lors du dernier référendum et quelle signification donner à leur choix? Le sondage réalisé par Sondagem entre le 2 et le 6 novembre auprès de 934 personnes, qui avaient déjà été interviewées avant le référendum, permet d'apporter un certain nombre de réponses, et surtout de mieux saisir le portrait idéologique de chacune des composantes de l'électorat.

Pourquoi voter OUI?

Que connaissons-nous en effet des citoyens qui se sont prononcés en faveur du OUI? On sait par exemple qu'ils ont souvent moins de 55 ans et qu'ils sont largement composés d'électeurs francophones. Ils forment une majorité des électeurs intégrés à la population active ou poursuivant des études, contrairement aux électeurs en faveur du NON qui comprennent une proportion plus grande des retraités et de personnes vivant à la maison que le camp du OUI.

Les électeurs qui se sont prononcés en faveur du OUI sont cependant aussi des individus plus politisés que la moyenne. 75 % d'entre eux reconnaissent avoir accordé «beaucoup» ou «assez» d'attention à la campagne. Ils s'intéressent comme la majorité des électeurs aux questions d'éducation, de santé et d'emploi, mais accordent une importance plus grande que les autres citoyens au problème de la langue. Par ailleurs, ils admettent, dans 55 % des cas, être entourés de citoyens qui partagent les mêmes options politiques qu'eux.

Ils reconnaissent également (73 %), contrairement aux électeurs fédéralistes (31,7 %), la performance de Lucien Bouchard dans la campagne. Au sein de ces électeurs souverainistes, 77,6 % des répondants considèrent qu'un OUI au référendum aurait accordé au chef du Bloc un mandat clair de négocier une entente de partenariat avec le reste du Canada et 63 % d'entre eux considèrent peu probable que le Canada refuse cette offre. Ils ont par ailleurs pris une part plus active que la moyenne des électeurs du NON au dernier référendum. Ainsi, 57 % d'entre eux ont cherché à convaincre leur entourage à voter

OUI, 21 % se sont identifiés à l'aide d'un objet quelconque.

Près de 85 % des électeurs souverainistes croient que le Québec a le droit de se séparer, qu'il a les moyens de devenir souverain et que le projet souverainiste est réalisable. A la veille du référendum, la grande majorité d'entre eux refusait par ailleurs d'endosser les scénarios de catastrophe annoncés dans l'éventualité d'un OUI au référendum. Ainsi, 62,6 % de ces électeurs considéraient peu probable qu'un OUI conduise à la perte de nombreux emplois; 61 % ne croyaient pas au risque d'une baisse du niveau de vie, quoique 53 % d'entre eux admettent l'éventualité d'une montée des taux d'intérêt. En contrepartie, en cas de victoire du NON, les deux tiers des électeurs souverainistes admettaient craindre d'éventuelles compressions dans les paiements de transfert fédéraux et une majorité d'entre eux (52 %) considéraient peu probable que le gouvernement fédéral présente de nouvelles offres constitutionnelles, au lendemain d'une défaite du OUI.

D'ailleurs, même à la suite de la victoire du NON au référendum, plus de 79 % de ces électeurs ne croient pas à une réforme du fédéralisme et s'ils se distinguent peu des autres électeurs sur la nécessité de faire reconnaître le Québec comme société distincte, sur le droit de veto ou la nécessité d'un transfert des pouvoirs vers les provinces, ils se singularisent par l'appui qu'ils donnent à l'idée que le Québec devrait percevoir tous ses impôts (82 %). Or, il s'agit là de tous les attributs de la souveraineté. Dans la foulée de ce qui précède, 62,4 % d'entre eux soutiennent un référendum d'ici trois ans.

Finalement, près de 85 % d'entre eux admettaient qu'ils voteraient pour le Parti québécois aux élections provinciales et pour le Bloc québécois aux élections fédérales, advenant de nouvelles élections.

Le sens du NON

Reste ceux qui ont plutôt choisi de voter en faveur du NON et qui ont «gagné leurs élections» par une courte majorité. Un rapide coup d'œil sur le profil de ces électeurs suffit pour se convaincre des attentes entretenues par les fédéralistes. Tout au cours de la campagne, à laquelle près de 40 % avouent n'avoir accordé que peu ou pas du tout d'intérêt, ils ont, comme les électeurs du OUI, fait une lecture sélective des événements. Aussi ont-ils porté plus d'attention que les souverainistes au débat entourant les études Le Hir, aux déclarations du ministre Paul Martin relativement à l'emploi, à celles de Lucien Bouchard sur les femmes blanches ou de Laurent Beaudoin sur la situation économique.

S'ils admettent généralement que le OUI a fait une meilleure campagne et produit une meilleure publicité que le NON, ils sont plutôt enclins à reconnaître dans leur propre camp les meilleurs porte-parole et les meilleurs arguments. Cela dit, 74 % d'entre eux considèrent que la campagne ne leur a pas permis d'aller au fond des choses. Ils n'ont du reste pas été surpris du résultat, 73 % d'entre eux s'attendaient à une victoire du NON, ce qui tend à laisser supposer bien des sœurs froides aux premières heures de la soirée des élections. Dans l'hypothèse d'une victoire du OUI au référendum, 74 % des électeurs fédéralistes considéraient comme très probable ou as-

sez probable que le Canada refuse de conclure une entente de partenariat avec un éventuel Québec souverain; 75,5 % craignaient que la souveraineté ne provoque la perte de beaucoup d'emplois; 83 % envisageaient une baisse du niveau de vie et 88 %, une remontée des taux d'intérêt.

S'agissant du projet souverainiste, 55,8 % des électeurs fédéralistes considéraient que le Québec n'avait pas le droit de se séparer, 62,8 % qu'il n'en avait pas les moyens et 62,6 % que le projet était irréalisable. Par ailleurs, 17,3 % des électeurs qui se sont dits en faveur du NON admettaient, avant la campagne, qu'ils risquaient de démissionner dans l'éventualité d'un OUI au référendum. Au contraire, pour près de 75 % des électeurs fédéralistes, une victoire du NON était associée à la proposition de nouvelles offres constitutionnelles au Québec, ce qui constitue un appui direct en faveur d'une réforme du fédéralisme.

Ainsi, 70,5 % d'entre eux considéraient qu'un NON au référendum appaierait nécessairement une réforme du fédéralisme. Si celle-ci était possible, les électeurs qui ont voté en faveur du NON considèrent qu'elle devrait comprendre une reconnaissance de la société distincte (70,8 %), un droit de veto (61 %) et le transfert de certains pouvoirs au Québec (77,7 %). Aussi, bien que ces orientations trouvent plus de support encore du côté des électeurs souverainistes, elles comptent suffisamment d'appuis chez les fédéralistes pour constituer la base d'un consensus constitutionnel minimal. Cela dit, seulement 41,2 % d'entre eux exigent le transfert des mécanismes de perception des impôts du fédéral au Québec: «No representation without taxation». Quant à l'avenir, les électeurs qui ont voté NON souhaitent qu'il soit plus visible sur le plan constitutionnel. Moins de 10 % d'entre eux souhaitent un nouveau référendum au cours des trois prochaines années.

En contrepartie, 61,4 % des répondants espèrent qu'il n'y ait plus jamais de référendum et 25,4 % demandent qu'aucune consultation ne soit tenue au cours du présent mandat. La chose tient sans doute à l'appui qu'ils accordaient au Parti libéral (68 %) advenant une nouvelle élection provinciale et au PLC (53,8 %) dans le cas d'une éventuelle campagne fédérale. Histoire à suivre!

## ENQUÊTE SONDAGEM-LE DEVOIR

Pour que le Québec reste dans la fédération canadienne, jugez-vous nécessaire qu'on lui accorde...

ont voté OUI	la société distincte?	ont voté NON
85,2%	le droit de veto?	70,8%
85,6%	le transfert des pouvoirs?	81,0%
93,7%	la perception des impôts?	77,7%
82,2%		41,2%

Source: Enquête SONDAGEM-Le Devoir-Lachapelle-Noreau réalisée du 2 au 6 novembre 1995 auprès de 934 répondants

## ACTUALITÉS

## FORCE

SUITE DE LA PAGE 1

«Les discussions entre la CEQ et la FTQ pour signer un protocole semblable sont très avancées. Dans quelques semaines, tout devrait être finalisé», prévoyait Clément Godbout.

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, n'était pas disponible hier pour commenter le tout, mais déjà en novembre 1990, puis en décembre 1993, elle exprimait sa volonté d'un rapprochement significatif avec la FTQ et la CSN.

Les centrales doivent discuter de la possibilité de faire l'union des forces syndicales au Québec, disait-elle en 1990. Puis, trois ans plus tard: «Le mouvement syndical ne va nulle part, d'où l'urgence de réagir», ajoutait-elle à une époque où la FTQ et la CEQ travaillaient activement à la mise sur pied d'un secrétariat permanent destiné à mettre en commun leurs ressources techniques et financières.

«Nous avons beau nous rassembler, faire des fronts communs, Québec n'en fait toujours qu'à sa tête. Aussi bien à la FTQ qu'à la CEQ nous constatons que peu importe ce qu'on dit, personne n'écoute. Il faut que ça change.»

C'était le 23 décembre 1993. Deux ans plus tard, on y est.

À l'époque, Mme Pagé parlait de canaliser la colère des Québécois, d'utiliser les centrales comme haut-parleurs, mais surtout «de changer la façon traditionnelle de faire les choses dans le monde syndical».

Hier, Gérald Larose et Clément Godbout parlaient d'un rapprochement nécessaire pour élaborer «des stratégies beaucoup plus percuteuses» face aux défis de l'avenir (l'emploi, la préservation des acquis sociaux...)

On est encore loin de la fusion organique des trois centrales, ou de la création d'une centrale unique; en fait, il n'en a jamais été question. Mais on se rapproche sérieusement du grand rêve de Clément Godbout d'unifier les centrales syndicales pour redonner au mouvement toute son influence.

«Avec le nombre grandissant de syndicats indépendants [ils regroupent collectivement plus de travailleurs que la CSN] et la popularité crois-



PHOTO JACQUES GRENIER

«Finis les menaces, le crépage de chignon et le lavage de cerveau», jure Clément Godbout.

sante chez les employeurs de la participation des employés à la gestion des entreprises, l'influence des centrales s'effrite dangereusement... Ces-sons de nous battre et regroupons-nous!»

M. Godbout disait cela en novembre 1990, lors de son dernier discours à titre de président du syndicat des Métallos, le plus important affilié à la FTQ dans le secteur privé.

Le discours était en réalité une longue analyse de l'état de santé du mouvement syndical dans laquelle il pressait la CSN, la FTQ et la CEQ «d'enterrer la hache de guerre et d'examiner la possibilité de se regrouper dans une Confédération québécoise du travail, en une seule force qui parlerait au nom de tous les travailleurs syndiqués de la province».

De *Confédération québécoise*, il n'y aura point. «Et on ne s'en va pas vers ça non plus», précise Gérald Larose.

Mais ce jour-là, Godbout lançait l'idée, une

idée qui avait déjà fait surface avant (dans les années 60 et 70, ainsi qu'au début des années 80).

Les discussions entre la FTQ et la CSN (sur un éventuel rapprochement) ont commencé il y a environ deux ans pour s'intensifier durant les premiers mois de 1995. Au départ, l'objectif était de s'attaquer au maraudage, cette opération quasi guerrière (érigée en système au fil des ans) qui consiste à augmenter l'effectif d'une centrale en allant chercher dans celui du voisin.

«Terminé tout cela», assure Gérald Larose. «Finis les menaces, le crépage de chignon et le lavage de cerveau, jure Clément Godbout. On remplace le tout par des balises qui permettront à ceux et celles qui souhaitent changer de syndicat de le faire dans la dignité et le respect.»

Nul doute dans son esprit que le maraudage était en train «de tuer l'influence du mouvement syndical», et la raison pour laquelle des milliers de travailleurs décidaient chaque année de se désaffilier des centrales, «dégoutés sans doute de voir nos bassesses pour tenter de les représenter». Résultat: entre 1971 et 1990, le nombre de salariés représentés par des syndicats indépendants... triplait.

«Mais le pire, constate Godbout, c'est de constater que le maraudage n'a pratiquement rien donné à personne depuis 20 ans: aussi bien chez nous qu'à la CSN, on a gagné ce qu'on a perdu.»

Flanqués de leur secrétaire général respectif, Gérald Larose et Clément Godbout ont donc procédé hier à la signature d'un protocole qui vient mettre de l'ordre dans tout cela et préciser les bases sur lesquelles les deux organisations collaboreront.

Adopté dans le cadre d'une réunion conjointe des délégués du conseil général de la FTQ et du bureau confédéral de la CSN, le document «est le fruit d'une lecture commune, précise Gérald Larose, amenant les deux organisations à conclure que la consolidation des alliances est devenue une condition presque absolue pour infléchir des choix de société.»

Il ne reste plus, aux instances respectives de la CSN et de la FTQ, qu'à adopter le protocole, ce qui devrait être fait dans les prochains jours.

## PQ

SUITE DE LA PAGE 1

annoncé son intention de soumettre au bureau national le 2 décembre prochain un «plan d'action» pour rapprocher le parti des membres des communautés culturelles.

Traiter le projet souverainiste de xénophobe, «c'est une injure à tous ceux qui portent ce projet depuis 25 ans», a déclaré Mme Simard, rappelant les fondements «territoriaux» et non pas ethniques de la cause politique du PQ. Elle a accusé ses adversaires politiques d'avoir tenu — avant et pendant tout autant qu'après le référendum — un «discours calomnieux» qui sert à «attiser les rancœurs et à nuire au rapprochement souhaitable.»

La vice-présidente du Parti québécois a réservé ses plus virulentes attaques à ceux qui, d'une part, se formalisent de ce que le camp souverainiste soulève le clivage qui existe dans le comportement électoral des non-francophones et des francophones, mais qui, d'autre part, essaient d'en tirer profit. Elle a montré du doigt les congrès juif, italien et hellénique, qui soutenaient vendredi dernier que les déclarations «xénophobes» du leadership péquiste démontraient à quel point le parti est à la remorque des attitudes plus progressistes de l'ensemble des Québécois. Ces mêmes groupes, s'est étonnée Mme Simard, avaient dans un premier temps exhorté les membres de leurs communautés à boycotter les Commissions régionales sur l'avenir du Québec qui allaient têter le pouls de l'opinion l'hiver dernier.

Les trois congrès, qui forment un «front commun» en matière constitutionnelle, ne sont revenus sur leur position qu'après qu'une brèche se fut ouverte dans leur coalition et que le Parti libéral eut lui-même abandonné son appel au boycottage.

Mme Simard a également parlé des déclarations du député Christos Sirros et Denis Coderre, organisateur en chef pour le Québec du Parti libéral du Canada. M. Sirros a déclaré, lors d'une entrevue en septembre sur les ondes de CFMB, «qu'il y a plus d'avenir pour le mouvement souverainiste si ça ne passe pas maintenant» puisque l'immigration et le vieillissement de la population feront en sorte que l'appui à l'option se rétrécira progressivement. Pour sa part, M. Coderre affirmait en avril dernier que l'on devrait «déporter» tout immigré qui «crache sur notre drapeau et qui prône la séparation du Québec.»

«Est-ce que c'est correct, ça? N'est-ce pas juste isoler et tenter de jouer sur un groupe [de la population]?», a lancé la vice-présidente du Parti québécois.

Pour sa part, Giuseppe Sciortino, membre de l'exécutif du parti, a dit déplorer «ce spectacle de piètre qualité» auquel se sont livrés les tenants du NON et qui aura profondément terni l'image du Québec sur la scène internationale. Les accusations tous

azimuts de xénophobie à l'endroit du premier ministre et des tenants souverainistes auront été prononcées «un peu à la légère» et auront eu pour effet de «banaliser le racisme», de dire M. Sciortino, candidat défait à l'investiture péquiste dans Mercier, en dépit de l'appui vigoureux de M. Parizeau.

Malgré la contre-attaque qu'il a lancée hier, il était toutefois évident qu'un malaise profond s'est installé au sein l'exécutif du PQ depuis la sortie de M. Parizeau, qui attribua la courte défaite du OUI à «l'argent et [aux] votes ethniques» et faisait appel aux seuls francophones pour contrebalancer, la prochaine fois, le NON en bloc des communautés culturelles. Alors que Mme Simard n'y est pas allée avec le dos de la cuillère en dénonçant les «tentatives de récupération» des ses adversaires, elle était un peu moins catégorique lorsque pressée, à maintes reprises par les journalistes, de se dissocier formellement des propos du président du parti. Réaction qui a laissé les représentants des médias, dont plusieurs provenaient de la presse non francophone, visiblement sur leur faim.

Si M. Parizeau avait «l'intention» de rejeter le blâme de l'échec référendaire sur les communautés culturelles — ce qu'elle s'est gardée de présumer —, l'exécutif «ne peut pas être d'accord», a martelé la vice-présidente. «M. Parizeau a fait le geste ultime en annonçant sa démission. Que voulez-vous de plus? Voulez-vous qu'il soit lapidé sur la place publique?», a-t-elle tonné.

Mais au lieu de refouler le débat sous le tapis, question de ne pas briser un tabou et d'en finir avec les déboires qu'aurait créés la déclaration du chef, le PQ entend s'y attaquer de front. Mme Simard a estimé pressant qu'on décoratif le vote référendaire selon les cohortes ethniques, tout comme on le fait selon le sexe, l'âge et le lieu de résidence des électeurs. C'est ce sur quoi l'exécutif national du parti se penchera au cours des prochaines semaines en vue de soumettre au bureau national, qui se réunira le 2 décembre prochain, un plan d'action qui «comportera un ensemble de moyens et un échéancier» pour remédier au malaise qui s'est exacerbé entre le PQ et les communautés culturelles depuis le scrutin du 30 octobre. Outre l'exécutif, le bureau national regroupent les seize présidents régionaux et les cinq présidents des comités nationaux. «Ce profond clivage doit interpellier les uns et les autres. Le nier ne rendrait service à personne et pourrait même d'une certaine façon, le consolider», a opiné Mme Simard.

Le plan d'action comprendra de nombreux revendications élaborées à l'intention du gouvernement, bien que Mme Simard se soit gardée d'engager l'aile parlementaire du parti quant aux initiatives qui seront entreprises. Elle a toutefois fait savoir que les trois membres du caucus du PQ qui siègent à l'exécutif — Guy Chevrette, Jeanne Blackburn, et André Boisclair — «souscrivent totalement» aux démarches mises en œuvre hier.

## CLINTON Les Américains craignent la «révolution conservatrice»

SUITE DE LA PAGE 1

L'état de continuer à opérer jusqu'au 1er décembre après l'expiration, lundi à minuit, d'une première loi de finances provisoire. Le veto de M. Clinton provoquerait donc l'arrêt du fonctionnement de l'État à compter d'aujourd'hui.

M. Clinton rejette catégoriquement une clause de ce texte qui aboutirait à accroître les cotisations des personnes âgées à leur régime d'assurance maladie (Medicare) de 7,40 dollars par mois.

La somme peut sembler insignifiante, surtout si l'on songe aux conséquences d'un veto présidentiel: 800 000 fonctionnaires fédéraux, sur un total de 2,1 millions, pourraient en effet se retrouver ce matin matin au chômage technique pour une durée indéterminée.

Mais l'enjeu politique est énorme, l'affrontement entre le président démocrate et ses rivaux républicains portant en fait sur leurs orientations budgétaires respectives, qui serviront de toile de fond à la campagne pour l'élection présidentielle de novembre 1996.

À ce titre, le «Medicare», dont dépendent plus

de 40 millions d'Américains pour leur assurance médicale, a une valeur symbolique et émotionnel considérable que M. Clinton exploite à fond depuis plusieurs semaines.

Les sondages les plus récents montrent que les Américains, après avoir donné il y a un an le contrôle du Congrès aux républicains, ont des craintes croissantes sur l'étendue de leur «révolution conservatrice», notamment en ce qui concerne le démantèlement de certains programmes sociaux.

Selon un sondage publié au début du mois, 64 % des Américains craignent ainsi que les réformes des républicains n'aillent trop loin.

Hier, M. Clinton et la Maison-Blanche ont tout fait pour dépeindre les républicains comme des radicaux ayant sciemment provoqué la crise actuelle afin de forcer le président à accepter cette hausse des cotisations sociales.

Le président a donné le «la» dès hier matin en arguant des priorités budgétaires des républicains pour expliquer sa décision de mettre son veto à un premier texte de loi qui aurait relevé de 4900 à 4967 milliards de dollars la capacité d'endettement de l'État.

Un abandon de la hausse des cotisations au «Medicare» «peut ouvrir la voie à des discussions supplémentaires», a commenté le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry.

Resterait à négocier un compromis sur le montant des dépenses autorisées par les républicains pour cette période allant jusqu'au 1er décembre. Le Congrès a ramené le budget de certains services à 60 % de ce qu'il était pour la période similaire de l'année fiscale qui s'est achevée le 30 septembre.

«Le président est très inquiet» à propos de ces coupes budgétaires, a affirmé M. McCurry, les qualifiant d'«inacceptables». Un compromis de dernière minute à ce sujet ne pouvait toutefois être complètement exclu si l'obstacle du «Medicare» était surmonté.

Un veto pouvait même être suivi dans la nuit du début immédiat de tractations entre la Maison-Blanche et le Congrès pour mettre au point une nouvelle loi de finances provisoire acceptable par les deux camps.

Le leader de la majorité républicaine du Sénat, Robert Dole, a d'ailleurs averti que les républicains resteraient à leur poste après minuit.

## BEATTY «Radio-Canada n'est pas Radio-Téheran»

SUITE DE LA PAGE 1

camps se sont plaints de Radio-Canada. Il se garde bien, par ailleurs, de donner une note d'excellence aux journalistes de langue anglaise ou française qui ont couvert la campagne référendaire sur l'avenir du Québec et du Canada. Les résultats complets parviendront lorsque la firme extérieure ontarienne à qui M. Beatty a demandé d'étudier la couverture de la campagne les aura déposés le mois prochain devant le conseil d'administration de l'entreprise et devant le public. Mais il dit déjà, en pensant à l'avenir, que «davantage peut être fait». Il a d'ailleurs, au lendemain du référendum, convoqué les patrons des télévisions anglaise et française pour voir comment améliorer la couverture des campagnes futures, notamment en tenant compte du nouveau joueur que constitue RDI.

D'une manière générale, les plaignants ont reproché à la télé française d'avoir été trop tendre vis-à-vis de Lucien Bouchard et aussi d'avoir sous-évalué le nombre de parti-

cipants à la manifestation des fédéralistes à Montréal à la fin de la campagne; la télé anglaise s'est fait reprocher d'être trop ouvertement fédéraliste. À Montréal, l'ombudsman Mario Cardinal a reçu un record de 80 plaintes sur la couverture référendaire.

Mais M. Beatty insiste surtout, au cours d'un entretien téléphonique, pour dire que le secteur anglais et le secteur français de Radio-Canada devront multiplier le nombre de projets communs, de manière à ce que les deux solitudes se connaissent mieux «pour s'assurer que les Canadiens ont une meilleure compréhension du pays». Les gens de Saskatchewan doivent savoir ce qui se passe à Trois-Rivières et vice-versa a dit M. Beatty. Un débat qui revient périodiquement sur le tapis. À Montréal cependant, beaucoup sont sceptiques sur l'efficacité de rapprocher les deux solitudes, du moins d'une manière intensive.

«La SRC, avec ses deux réseaux, peut surmonter les barrières linguistiques et donner à chacun une bonne idée du pays et promouvoir le dialogue. Cela est quelque

chose que nous pouvons faire», a dit M. Beatty hier en ajoutant que «la SRC peut être un pont sur lequel on parle de nos défis communs».

M. Beatty rend hommage au Réseau de l'information qui fait connaître les différentes régions du pays aux uns et aux autres. Mais c'est à l'émission radiophonique de langue anglaise *Morning Side*, de Peter Gzowski, qu'il réserve ses fleurs les plus belles, en applaudissant au nombre considérable d'entrevues de l'animateur avec des artistes, politiciens et autres Québécois, pour les faire connaître au reste du pays.

«Nous devons faire plus de cela, du côté français comme du côté anglais», dit M. Beatty qui souligne au passage que les projets conjoints sont une chose tout à fait appropriée dans un contexte de restrictions budgétaires.

Pour sa part, le syndicat des journalistes voit un gros lien entre la déclaration de M. Chrétien et les compressions budgétaires à Radio-Canada. (Des compressions importantes ont déjà été annoncées mais aucune déci-

sion définitive sur les montants ne sera prise avant le mois prochain et les patrons des deux télévisions espèrent obtenir un petit répit).

«C'est un chantage éhonté (...). Nous sentons une volonté d'utiliser le resserrement des finances publiques pour nous mettre au pas, estime le président du Syndicat des communications de la SRC, Gilles Provost. C'est comme si M. Chrétien disait «Vous êtes mieux de filer doux, si vous voulez de l'argent»».

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) rappelle pour sa part que Radio-Canada n'est pas Radio-Téheran. «La radio et la télévision de la SRC sont des institutions publiques qui ont toujours appliqué une politique journalistique qui les mettait à l'abri de toute volonté de propagande ou de manipulation de la part du gouvernement et des partis», a souligné Alain Saulnier, président de la FPJQ.

La direction de Radio-Canada à Montréal reste quant à elle silencieuse.

## LA BOTANIQUE SE CULTIVE

LE SALON DU LIVRE  
DE MONTRÉAL  
DU 16 AU 21 NOVEMBRE  
PLACE BONAVENTURE  
Jeudi : 17 h à 22 h Vendredi au samedi : 10 h à 22 h Mardi : 10 h à 18 h  
Adultes : 6 \$ Étudiants et aînés : 3 \$

La Presse

Patrimoine  
canadienHydro  
Québec

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camélot et  
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559